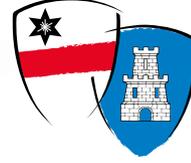


LE

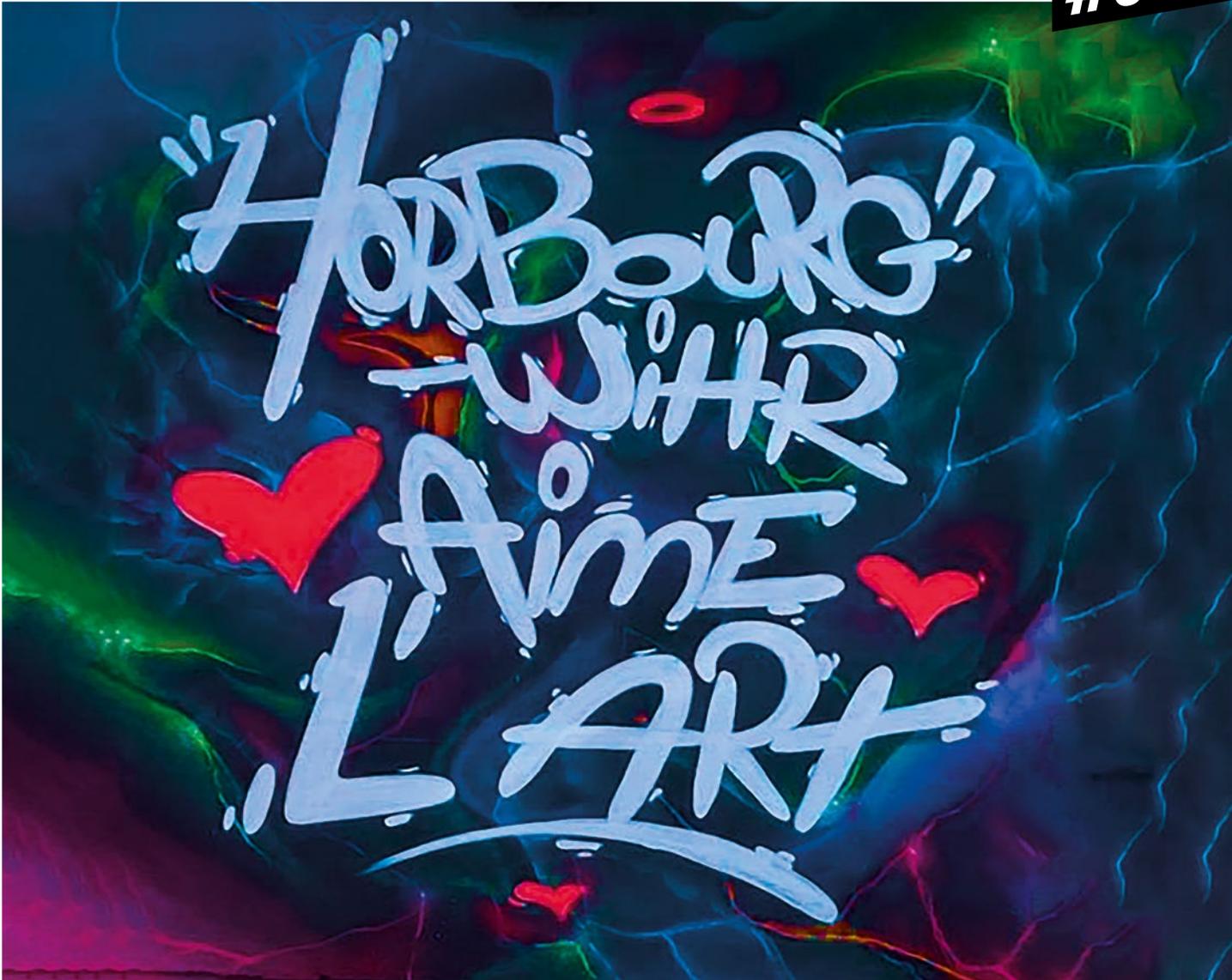
File

Horbourg- Wihr



L'info communale Janvier 2024

#342



SOMMAIRE

2

	3	Le mot du maire
4	- 7	Le conseil en bref
8	- 10	Groupe scolaire élémentaire et périscolaire #Épisode3
	11	Urbanisme
	12	Environnement
13	- 14	Retour en images
15	- 16	CCAS
17	- 18	École / Jeunesse
19	- 29	Associations
30	- 38	Vie quotidienne
	39	Tribunes
	40	Agenda

LE MOT DU MAIRE



Alors que nous amorçons le début de cette nouvelle année, prenons un moment pour refermer le livre des 12 derniers mois avec une vision tournée vers un avenir plus durable et serein. Ce moment est propice à la réflexion sur les réalisations passées et les défis à venir, qu'il s'agisse d'urbanisme, d'aménagement du territoire, d'environnement, d'éducation, ou du bien vivre ensemble.

En disant au revoir à 2023, nous accueillons avec enthousiasme l'année 2024, prêts à écrire un nouveau chapitre dans l'histoire de notre commune. Un chapitre résolument axé vers l'avenir. Les pages blanches de cette nouvelle année nous invitent à prendre des décisions qui façonneront le destin de notre collectivité pour de nombreuses années. Soyez assurés que l'équipe en place réfléchit quotidiennement à la pertinence de ses choix et à leurs conséquences.



Notre société traverse actuellement une période difficile. La remise en question des valeurs fondamentales de la République et les attaques visant à déstabiliser notre démocratie peuvent susciter des inquiétudes. À l'échelle communale, notre responsabilité est d'assurer une protection en organisant et facilitant la vie quotidienne.

Nous sommes constamment confrontés à des termes sévères tels que fanatisme, extrémisme, obscurantisme, négationnisme. Face à ces «ismes», je souhaite opposer l'optimisme, car pour rendre notre monde meilleur, nous devons tous en décider ensemble en premier lieu.

En tant que maire, c'est avec honneur, aux côtés de l'équipe que vous avez élue, que je guide notre commune vers des engagements collectifs qui façonneront un avenir sain et prospère. Tournons ensemble cette page avec optimisme et embrassons un avenir que nous avons le pouvoir d'améliorer, si nous le voulons...

Viel glieck fehr's neja Johr

Thierry Stoebner
Maire de Horbourg-Wihr

LE CONSEIL EN BREF

Séances du conseil municipal

Le 18 septembre 2023

1 Installation d'un nouveau conseiller municipal

Par un courrier réceptionné en mairie le 21 juillet 2023, M. Jérôme AUBERT conseiller municipal élu sur la liste « Ensemble pour Horbourg-wihr », a présenté sa démission.

M^{me} Nathalie ZIMMERMANN est appelée à siéger en qualité de conseillère municipale. Le Conseil municipal prend acte de son installation.

2 Remplacements au sein des commissions et organismes extérieurs.

M. Jérôme AUBERT est remplacé par M. Roland FLORENTZ au sein de la commission de l'urbanisme, de la voirie et des réseaux.

Par ailleurs, M^{me} Nathalie ZIMMERMANN intègre la commission communication et est désignée pour siéger en tant que déléguée communale au sein de L'Association Culture Sport et Loisirs (ACSL).



4 Création d'un emploi d'agent polyvalent Responsable du parc des véhicules communaux

Il est proposé de créer dans le tableau des effectifs un emploi d'agent polyvalent responsable du parc des véhicules communaux afin de tenir compte de l'évolution des missions rattachées au poste.

Cette mise à jour du tableau des effectifs est nécessaire dans le cadre du départ à la retraite en 2024 d'un agent du service technique.

5 Création de deux emplois d'agent d'entretien

Le tableau des emplois comporte à ce jour deux emplois d'agents d'entretien non pourvus, les agents qui les occupaient ayant été admis à la retraite.

Il est proposé de créer dans le tableau des effectifs deux emplois pour les durées hebdomadaires de service fixées respectivement à 25 et 26 heures, qui correspondent aux besoins actuels de la commune.

6 Autorisation annuelle de remisage à domicile de véhicule de service

Un véhicule de service est mis à disposition des agents pour les besoins de leur service pendant les heures et les jours de travail.

Comme chaque année, le conseil municipal a renouvelé l'autorisation de remisage à domicile des véhicules de service pour les emplois de responsable des services techniques et chef de service de la Police Municipale.

7 Renouvellement des baux de chasse pour la période 2024-2033 - Définition des lots

Le Conseil Municipal, sur avis favorable de la commission consultative communale de la chasse, a décidé de maintenir la division du ban communal en deux lots de chasse distincts, d'une surface respective de 406.40 ha et 262.26 ha, soit au total 668,66 ha.

8 Renouvellement des baux de chasse pour la période 2024-2033 - Choix du mode de mise en location pour le lot N°1

L'article L.429-7 du code de l'environnement pose comme principe que la chasse sur le ban communal est louée pour une durée de neuf ans par adjudication publique.

3 Convention de co-maitrise d'ouvrage entre la commune et Colmar agglomération pour les travaux d'eaux pluviales au carrefour entre la RD 418 et la RD 111

La commune de Horbourg-Wihr accepte d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de gestion des eaux pluviales qui incombent à Colmar Agglomération pour un cout maximum de 35 000€.



La situation du locataire du lot n°1 est la suivante à ce jour : le bail en place ayant été conclu le 10 octobre 2022 le locataire ne bénéficie donc pas du droit de priorité, car il ne remplit pas la condition de durée minimale de location (trois ans) prévue par les textes.

Il a été décidé par conséquent de recourir à la procédure d'appel d'offres telle que régie par les articles 8.1 et 8.3 du cahier des charges type des chasses communales du Haut-Rhin et de fixer une mise à prix minimale de 100€ pour ce lot.

9 Renouvellement des baux de chasse pour la période 2024-2033 – Mises en place de clauses particulières

Dans le cadre du renouvellement de la location de la chasse, il est possible pour la commune d'inclure dans les baux qui seront conclus des clauses particulières venant compléter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Après avis de la commission consultative communale de la chasse en date du 13 septembre 2023, il a été décidé d'inclure dans les baux de chasse à intervenir pour la période 2024-2033 les clauses particulières suivantes :

- ▶ **Exclure de la chasse les espèces suivantes :**
 - les mustélidés (putois, belette, hermine ...),
 - le merle noir,
 - la bécasse des bois et la bécasse des marais,
- ▶ **Réserver à la commune sur ses terrains le droit de détruire les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts hormis le sanglier.**

10 Décisions modificatives du budget communal

Le conseil municipal a voté les décisions modificatives du budget pour permettre la réalisation des dépenses suivantes :

- ▶ Isolation de réseaux chauffage et eaux chaudes de 5 bâtiments et crédits de certificats d'économie d'énergie : modification du budget – section investissement – en dépenses et en recettes + 33 300 €
- ▶ Reprise d'amortissement : par suite de la sortie de l'inventaire d'un véhicule en 2022 il y a lieu de procéder à des écritures de régularisation des amortissements pratiqués. Modification du budget – section de fonctionnement et section d'investissement – pour un montant de + 400€



Le 16 octobre 2023

En préambule au conseil municipal, une intervention de M^{me} La Députée Brigitte KLINCKERT et de M. le Sénateur Ludovic HAYE a eu lieu concernant le projet d'implantation d'une caserne de gendarmerie à Horbourg-Whir

Cet échange est retranscrit dans le PV du conseil qui est consultable sur le site de la commune.

1 Exercice du droit de préemption

Par décision du 24 octobre 2023 M. le Maire a exercé le droit de préemption urbain de la commune sur le terrain sis au lieudit « Holtzmatt auf Ziegelscheuer » cadastré sous section 369-22 parcelle N°3, d'une superficie de 147,88 ares.

Cette préemption a été effectuée au prix mentionné dans la déclaration d'intention d'aliéner soit 151 177 € compatible avec l'avis du domaine rendu le 20 octobre 2023 dans lequel la valeur du bien a été arbitrée à 150 000€ avec une marge d'appréciation de 10%. Le motif de la préemption réside dans le fait que le bien est situé au sein du périmètre d'implantation projeté de la future caserne de gendarmerie.



2 Projet de construction d'une gendarmerie à Horbourg-Wihr : présentation du programme prévisionnel

Le groupement départemental de gendarmerie du Haut-Rhin et les différentes unités qui y sont rattachées occupent actuellement les locaux de la caserne Lacarre à Colmar, dont la configuration et la capacité d'accueil ne sont adaptées aujourd'hui ni aux besoins fonctionnels du groupement, ni aux standards actuels en matière de logement des familles.

La commune de Horbourg-Wihr figure depuis plusieurs années parmi les hypothèses d'implantation privilégiées. En effet, son positionnement au sein de la zone de compétence « gendarmerie » et du bassin de vie et économique Colmarien, ainsi que sa proximité avec les axes routiers structurants du secteur (D111, D418, D435 et A35), sont autant d'atouts et de facteurs d'attractivité qui répondent tant aux besoins opérationnels des unités du groupement qu'à ceux des familles.

LE CONSEIL EN BREF

C'est dans ce cadre que, par délibération n°2021-48 du 20 septembre 2021, le conseil municipal a manifesté officiellement son intérêt pour le transfert à Horbourg-Wihr de la compagnie de gendarmerie de Colmar et chargé le maire de mener les discussions avec les différents partenaires afin de définir les modalités opérationnelles du projet.

Cette démarche, à laquelle ont été associés plusieurs parlementaires, les services départementaux de la gendarmerie nationale ainsi qu'Habitats de Haute Alsace, qui, en tant qu'office public de l'habitat, dispose de l'habilitation et de la compétence pour monter et assurer la maîtrise d'ouvrage d'une telle opération, a abouti à la définition d'un programme prévisionnel de l'opération présenté lors de cette séance. Ce programme ainsi que l'implantation dans le secteur « Holzmatt auf Zigelscheuer » (la commune ayant préempté un terrain en vente dans le secteur concerné) ont recueilli un avis favorable de la part du conseil municipal.

Le conseil municipal a également émis un avis favorable au principe de revente à Habitats de Haute Alsace, ou à tout organisme qui s'y substituerait dans le même but, des surfaces acquises par la commune et qui seront nécessaires à la réalisation de l'opération, ainsi qu'au principe du versement par la commune d'une contribution financière à hauteur de 150 000 € pour cette opération selon des modalités à fixer ultérieurement par délibération.

Le conseil municipal décide également de solliciter de la part de l'Etat le versement d'une aide financière exceptionnelle afin de permettre la réalisation de cette opération.

3 Modification du périmètre de compétence du syndicat Territoire d'Energie Alsace

Les communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Friesenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim, et Wittenheim souhaitent adhérer au syndicat

Le conseil émet un avis favorable à ces adhésions.

4 Renouvellement des baux de chasse pour la période 2024-2033 Lot N°1 - Modalités de mise en œuvre de la procédure d'appel d'offres

Conformément à la décision prise par délibération en date du 18 septembre 2023, un appel d'offres doit être effectuée pour l'attribution du lot de chasse N°1. Le conseil approuve le calendrier et les modalités de publicité et d'agrément et d'attribution du lot allant du 20 octobre 2023 au 18 décembre 2023.

5 Renouvellement des baux de chasse pour la période 2024-2033 Lot N°2 - Attribution du lot par convention de gré à gré et agrément du candidat

Le locataire du lot N°2, en place depuis 2015, a fait connaitre son intention d'exercer son droit de priorité. Le conseil approuve la conclusion d'une convention de gré à gré pour un loyer annuel de 500€.

6 Adhésion au contrat Groupe d'assurance statutaire 2024-2027 du Centre de gestion du Haut-Rhin

Le conseil municipal a décidé d'adhérer au contrat groupe d'assurance statutaire 2024-2027 à compter du 1^{er} janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2027.

Cette assurance permet à la commune de bénéficier de remboursements d'une partie des frais laissés à sa charge en cas d'absences de ses agents pour raisons de santé, de maternité, maladies, d'accidents ou de maladie professionnelle etc.

Pour les agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRAC, le taux de cotisation est de 5.11% pour tous les risques avec une franchise de 30 jours par arrêt en maladie ordinaire, et pour les agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et les agents contractuels de droit public le taux de cotisation est de 1.25% pour

tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire.

Le 13 novembre 2023

1 Procédure de révision du plan local d'urbanisme - Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable

Par délibération n°DCM2021-37 du 5 juillet 2021, le conseil municipal a prescrit la révision du plan local d'urbanisme (PLU) et défini les modalités de concertation.

Le conseil municipal a pris acte de la tenue du débat sur le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) au sein du conseil municipal, en application de l'article L.153-12 du code de l'urbanisme.

2 Conclusion d'un contrat de mixité sociale de deuxième génération pour la période triennale 2023-2025

Après présentation, du dispositif, le conseil municipal a décidé de conclure avec



l'État et Colmar Agglomération, pour la période triennale 2023-2025, le contrat de mixité sociale tel que présenté en séance.

3 Débat sur les enjeux, la place et la politique en faveur du logement social dans la commune

Vu les obligations qui s'imposent à la commune en matière de création de logements locatifs sociaux et considérant les enjeux et contraintes existants sur le territoire communal, le conseil municipal a décidé d'affirmer son intention de poursuivre la démarche visant à promouvoir le logement social dans la commune, dans la limite des obligations découlant des articles L.302-5 et suivants du code de la construction et de l'habitation, dans le respect de la mixité sociale et sous condition d'une insertion harmonieuse des projets dans le tissu urbain existant. Le conseil municipal a également confirmé le maintien de la politique communale de soutien financier en faveur des opérations de création de logements locatifs sociaux selon certains critères.

4 Avenant de projet à la convention-cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville Colmar - Opérations de Revitalisation du Territoire

Le 14 décembre 2017, le gouvernement annonçait le lancement du programme « Action Cœur de Ville (ACV) », avec pour objectif de créer les conditions efficaces au renouveau et au développement des villes « de rayonnement régional ».

Initialement prévu pour une durée de 5 ans (2018-2022), le président de la République a décidé de prolonger le programme ACV jusqu'en 2026 afin de permettre aux villes de poursuivre la concrétisation de leurs projets de redynamisation et de continuer à renforcer leur attractivité.

Le conseil municipal a été appelé à prendre connaissance et à autoriser la conclusion de l'avenant de projet à la convention-cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville Colmar », qui vaut également avenant modificatif de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) signée par les villes d'Horbourg-Wihr, Ingersheim, Turckheim et Wintzenheim et par Colmar Agglomération.

5 Renouvellement de la Convention d'objectifs avec l'AGAPEJ pour la période 2024-2027

Le conseil municipal a décidé de conclure avec l'Association de Gestion des Actions pour l'Enfance et la Jeunesse, dont le siège est sis 1 cours de la Scierie à Horbourg-Wihr, la convention d'objectifs, telle que présentée en séance, pour la période 2024-2027.

6 Cession d'une parcelle sise rue de l'Il à HORBOURG-WIHR

Le conseil municipal a décidé de céder la parcelle cadastrée section 03 n° 389, lieu-dit « Village », d'une contenance 1.32 ares au prix de 27 105€ (vingt-sept mille cent cinq euros).



7 Décision modificative du budget n°4 - Remplacement de deux aérothermes aux ateliers municipaux

En raison d'un dysfonctionnement non réparable, il est nécessaire de procéder au remplacement de deux aérothermes aux ateliers municipaux. Les crédits correspondant à cette dépense n'ayant pas été inscrits au budget primitif 2023, il a été décidé de voter une décision modificative qui s'établit comme suit : + 14 200€ en section d'investissement, cette décision modificative s'équilibrant par la diminution de l'excédent de recette (suréquilibre) de la section d'investissement.

8 Décision modificative du budget n°5 - Honoraires d'avocat

Dans le cadre d'un litige introduit devant le tribunal administratif par un administré en 2020, et dont ce dernier s'est désisté en 2022, il y a lieu de s'acquitter des honoraires du cabinet avocat mandaté par la commune pour sa défense. Les crédits alloués au budget sur le compte d'imputation de la dépense étant insuffisants le budget primitif 2023 a été modifié comme suit en section de fonctionnement, tant en dépenses qu'en recettes : + 5 500€.

9 Convention d'objectif et de financement avec la Caisse des Allocations Familiales pour la création de nouveaux locaux périscolaires

Il a été décidé de conclure avec la Caisse des Allocations Familiales du Haut-Rhin une convention d'objectif et de financement portant sur le financement, à hauteur de 325 000 €, des dépenses liées à la construction et à l'acquisition du mobilier du nouveau groupe scolaire et périscolaire, au sein duquel sera transplantée l'activité d'accueil de loisir sans hébergement exercée aujourd'hui dans les locaux sis rue du Rhin à Horbourg-Wihr..

10 Fixation du montant de la participation financière des conjoints accompagnants au repas spectacle de la fête des aînés 2023

Le conseil municipal a décidé de fixer à 25 € la participation financière des conjoints-accompagnants au repas-spectacle organisé dans le cadre de la fête des aînés 2023, dès lors qu'ils sont nés après 1948 ou qu'ils ne résident pas à Horbourg-Wihr. La recette correspondante sera encaissée par le biais de la régie de recette.



#Episode 3 : Le chantier est lancé ! La première pierre est posée... Retour en images !

Lors des deux premiers épisodes nous vous avons présenté le projet de construction du futur groupe scolaire élémentaire et périscolaire :

#Épisode 1 : Présentation du site retenu pour le regroupement des classes élémentaires et du périscolaire de Horbourg-Wihr,

#Épisode 2 : Présentation des qualités environnementales et de développement durable, tant dans sa conception que son exploitation du futur groupe scolaire et périscolaire.

[Ses articles sont disponibles dans les « FIL » qui sont téléchargeables sur le site internet de la commune - www.horbourg-wihr.fr]



“ Pose DE LA première pierre ”

du groupe scolaire élémentaire et périscolaire

VENDREDI 1^{er} DÉCEMBRE 2023




Horbourg-Wihr
commune

LA POSE DE LA 1ÈRE PIERRE A ÉTÉ FÊTÉE !

Des mots, plans et descriptifs, nous allons enfin pouvoir passer aux images, puisque le chantier a débuté le 30 août 2023 ! A cette occasion, Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil municipal ont accueillis le 1er décembre dernier, lors de la pose de la 1ère pierre, de nombreuses personnalités, partenaires et représentants de collectivités pour marquer l'évènement !

ET PÉRISCOLAIRE #ÉPISODE 3

Description du futur bâtiment :

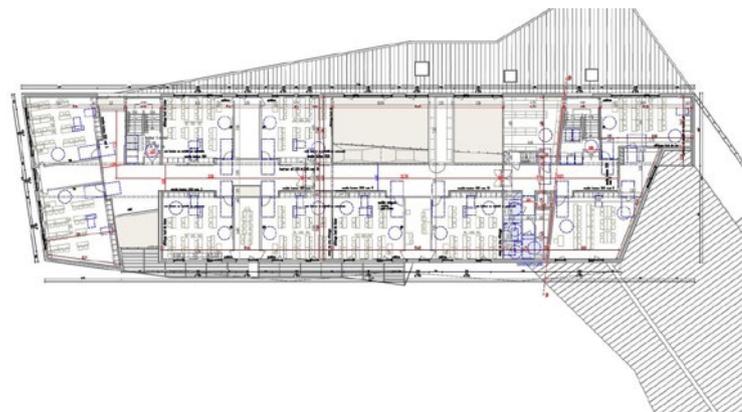
Le projet ne comporte aucun sous-sol et comprendra les locaux suivants, répartis sur 3 niveaux.



Rez-de-chaussée entièrement accessible de plain-pied

- ▶ **Halls d'accueil** (commun, périscolaire, école élémentaire)
- ▶ **4 salles** (plurivalente, de lecture, des professeurs, des animateurs)
- ▶ **4 salles de classe**
- ▶ **2 salles d'activités périscolaires**
- ▶ **1 salle calme**
- ▶ **1 salle de restauration**
- ▶ **1 zone traiteur** (zone traiteur, réception, lingerie, locaux divers dont déchets, 2 vestiaires pour le personnel)

Des bureaux, des sanitaires élèves et personnel, des locaux de rangement, d'entretien et technique.



R+1 : desservi par 2 escaliers intérieurs et 1 ascenseur

- ▶ **10 salles de classe**
- ▶ Des sanitaires élèves et personnel, des locaux de rangement, d'entretien et techniques

R+2 : desservi par un escalier intérieur

- ▶ Local technique centrale de traitement de l'air

CALENDRIER D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Fondation, dallage et éléments béton	Octobre 2023 / Mars 2024
Clos et couvert	Janvier 2024 / Janvier 2025
Second œuvre	Septembre 2024 / Mars 2025
Aménagements extérieurs	Octobre 2024 / Mars 2025

▶ **Fin des travaux**

Avril 2025

Et si on prenait un peu de hauteur tout en images ? !



URBANISME : DÉMATÉRIALISEZ-VOUS !

Envie d'une piscine, d'une véranda, d'agrandir votre habitation, de créer une terrasse, d'implanter d'un abri de jardin ou un garage, de clôturer votre terrain, d'aménager vos combles, de construire ou de rénover... Déposez vos demandes d'urbanisme et de travaux de façon dématérialisée !

Petit rappel : Une grande majorité de constructions, de travaux ou d'aménagements **nécessite une demande d'autorisation d'urbanisme, préalablement à leur réalisation !**

Ces autorisations sont le permis de construire (PC), la déclaration préalable (DP), le permis d'aménager (PA) et le permis de démolir (PD).

Au 1^{er} janvier 2022, toutes les communes ont eu l'obligation de proposer une solution de saisine par voie électronique (SVE) en matière d'autorisations d'urbanisme.

Les communes de plus de 3500 habitants ont eu l'obligation de disposer d'une procédure spécifique pour recevoir mais également pour instruire les autorisations d'urbanisme !



Les demandes concernées par le dépôt et l'instruction dématérialisé :

- ▶ Déclarations préalables (DP)
- ▶ Permis de construire (PC)
- ▶ Permis de démolir (PD)
- ▶ Permis d'aménager (PA)

Les demandes concernées uniquement par le dépôt dématérialisé

- (pas d'instruction dématérialisée)
- ▶ Certificats d'urbanisme (CU)

Sont exclues du dispositif :

- ▶ Les autorisations de construire, modifier ou aménager un établissement recevant du public (AT) y compris quand elles sont comprises dans un permis.

Modalités pratiques pour déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme :

Vous avez le choix entre :

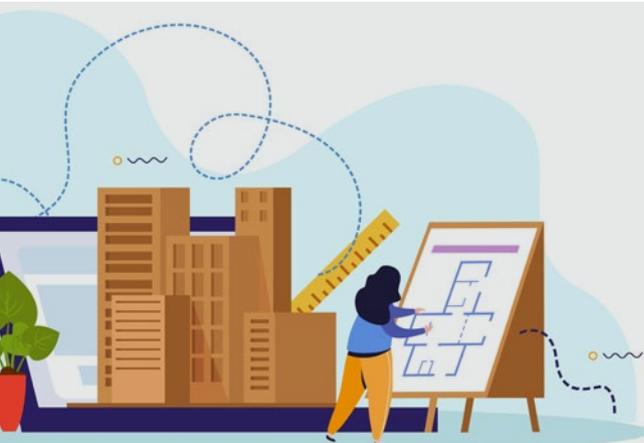
- ▶ Un dépôt papier en Mairie (en mains propres ou par courrier adressé à la Mairie)
- ▶ Un dépôt dématérialisé, en utilisant le **guichet unique** : ca-colmar.geosphere.fr/guichet-unique

Pour vous aider dans la constitution de votre demande, en vue de son dépôt, vous pouvez recourir au portail d'Assistance aux Demandes d'Autorisations d'Urbanisme (AD'AU) mis en place par les services de l'Etat à l'adresse suivante : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221

Retrouver l'ensemble de ces informations et liens sur le site internet de la commune de Horbourg-Wihr : www.horbourg-wihr.fr

Rubrique : Mon quotidien | urbanisme | demandes d'urbanisme et de travaux.

11



Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) :

Par délibération du 05 juillet 2021, le conseil municipal a prescrit la révision du PLU et en a défini les modalités de concertation.

Lors de la séance du 13 novembre 2023 le conseil municipal a débattu sur le PADD en application de l'article L153-12 du code de l'urbanisme.

Suite à ce débat une **réunion publique de présentation du PADD** est prévue en date du **jeudi 18 janvier 2024** à 19h00 à la Salle WIHR (rue de Fortschwihr).

Cette réunion sera animée par l'ADAUHR (Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin) qui assiste la commune dans le cadre de la révision de son PLU.

Désimperméabilisation

Nous vous annonçons dans le «FIL» de Septembre 2023 la programmation des travaux de désimperméabilisation et de renaturation des sols des cours de nos écoles et de certaines « placettes ».

Objectifs :

- ▶ Améliorer la gestion des eaux pluviales en remplaçant le revêtement minéral par des espaces perméables assurant l'infiltration des eaux sur site,
- ▶ Lutter contre les îlots de chaleur urbain : La présence des végétaux joue un rôle de climatiseur de l'air ambiant et améliore la rétention des eaux de ruissellement,
- ▶ Favoriser la biodiversité : la végétalisation des surfaces de l'espace public s'inscrit dans un projet plus global de restauration et de préservation de la biodiversité !

À suivre : La désimperméabilisation de la placette située à l'arrière de la Poste !



12



Bienvenue à Horbourg-Wihr !



C'est avec grand plaisir que Monsieur Thierry STOEBCNER, Maire de Horbourg-Wihr a reçu en date du 16 novembre dernier, en la salle Wihr, les « nouveaux arrivants » lors de la toute première cérémonie d'accueil.

Une soixante de familles ont répondu présentes à ces festivités de bienvenue, elles ont pu découvrir à travers le discours de monsieur le maire, accompagné d'adjoints et de conseillers municipaux, un peu d'histoire, la vie associative très active sur la commune, ainsi que leur nouvel environnement riche et diversifié entre tradition et modernité au cœur de Colmar Agglomération.

Monsieur FOISSEY, président de la Société d'Histoire ARCHIHW, a réalisé une présentation historique de la commune, l'adjudant-chef OBRECHT a quant à lui présenté le Corps des Sapeur-Pompiers Volontaires de Horbourg-Wihr aux nouveaux habitants.

Un « kit » de bienvenue préparé par les soins des membres du CCAS (Commission Communale d'Action Sociale) a été remis à chaque famille avant de partager tous ensemble le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Bienvenue aux nouveaux résidents qui ont été vivement encouragés à participer à la vie locale pour enrichir tous ensemble notre belle commune !

13



Nouveau MINIBUS : Il est neuf, Il est beau, il est coloré et recouvert de publicités !

C'est grâce aux généreuses contributions de nos « sponsors » que la commune va pouvoir mettre à disposition des associations de la commune, membres de l'ACSL, ce nouveau minibus !

Nous remercions chaleureusement tous les annonceurs pour leurs participations, que la municipalité aura le plaisir de rencontrer lors de la « remise officielle » prévue courant janvier 2024 en présence des représentants des associations.



Ateliers « décorations de Noël »

Deux ateliers participatifs ont fait appel aux « **Bricoleurs Bénévoles de Horbourg-Wihr** » !

Durant ces ateliers, les bénévoles ont réalisé avec les agents des Espaces-Verts de la commune de petites et grandes décorations de Noël !

Merci aux « bricoleurs bénévoles » qui se sont manifestés et qui ont ainsi participé à l'embellissement de notre Ville !

Merci aux agents de la commune qui ont su parsemer un peu de magie et de féerie au travers de leurs réalisations décoratives installées pour les fêtes de fin d'année !



ATELIERS DU CCAS : AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER !



ATELIER « REPAIR CAFE »

Ils ont repris depuis la rentrée 2023 !

L'esprit de cet atelier est l'échange gratuit de services entre citoyens !

Les prochaines dates vous seront communiquées via nos supports habituels.

Bricoleurs en tous genres inscrivez-vous dès maintenant en donnant votre spécialité ! **Ne jetons plus, réparons ensemble !**



ATELIER « ANGLAIS » & ATELIER « INFORMATIQUE »

Atelier «Anglais» :
les mercredis à 19h

Atelier «Informatique» :
les vendredis à 14h



ATELIER CUISINE MULTICULTURELLE

Cuisiniers, cuisinières de tous horizons : Les ateliers « cuisine multiculturelle » ont repris ! Si vous êtes intéressés inscrivez-vous, nous définirons ensemble la forme et la fréquence.

Il est enrichissant d'apprendre des uns et des autres !



ATELIER « SÉRÉNITÉ AU VOLANT + PIÉTONS »

**« Plaisir, sécurité, sérénité au volant »
et « Piétons, protégez-vous ! »**

Cet atelier sera programmé au mois d'avril en mairie de Horbourg-Wihr.

Il a pour objectif de sensibiliser les retraités aux enjeux du vieillissement sur la conduite automobile, sous forme d'un atelier de 4 séances de 2h,

Il est organisé par l'association BRAIN UP.



Caritas Alsace à l'épreuve des crises !

Caritas Alsace compte sept équipes à Colmar et environs. En 2022, les 197 bénévoles de ce secteur ont aidé 983 familles en situation de pauvreté. Comme on pouvait le craindre, l'augmentation du coût de l'énergie et l'inflation dans le domaine alimentaire touchent d'abord les plus pauvres.

L'espace Saint-Vincent de **Colmar** est un lieu d'accueil central pour Caritas Alsace. Il est ouvert tous les jours et propose de l'aide administrative, de l'accompagnement à la recherche d'emploi, des groupes de conversation, des ateliers d'alphabétisation et bien d'autres choses encore. A Colmar, les bénévoles gèrent aussi « la boîte à savon », une boutique solidaire unique en son genre, spécialisée dans les produits d'hygiène. De nouvelles actions sont enfin proposées dans notre local situé rue Schongauer (petit déjeuner solidaire, rencontres culturelles, soirées jeux de société...).



16



D'autres équipes particulièrement dynamiques sont actives dans le Nord du Haut-Rhin, comme à **Munster, Kaysersberg** et **Rouffach**, actives dans des domaines très variés allant de l'aide administrative, l'accompagnement des personnes âgées isolées ou encore le soutien scolaire. Sans oublier nos épiceries solidaires de **Volgelsheim** et d'**Ensisheim**, qui aident des centaines de familles de se nourrir dignement. Vous l'avez compris, nos actions sont diverses et il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près de chez vous !

Nos équipes accueilleront avec plaisir de nouveaux bénévoles prêts à participer aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires !

Renseignements sur :
www.caritas-alsace.org



© Christophe Hargoues - Secours Catholique



Faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.
Don sécurisé sur notre site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.



La ludothèque vous souhaite une très bonne année 2024 ! Qu'elle soit divertissante, riche en émerveillement et en découvertes, tout comme nos jeux ! Le Père Noël est passé chez nous en fin d'année dernière et nous a offert plein de nouveaux jeux pour toute la famille. Venez les découvrir lors de nos permanences et de nos soirées jeux !

La ludothèque est ouverte :

- ▶ Les **Mardis** de 17h à 19h
- ▶ Les **Mercredis** de 14h à 17h30*
- ▶ Les **Samedis** de 14h à 17h30*

*En alternance une semaine sur deux. Plus d'infos sur notre site et nos réseaux sociaux.

Programme des prochains mois :

Animations :

Sur inscription uniquement, participation de 3 € par personne

- ▶ Soirée jeux **ados** (11-18 ans) : le vendredi 26 janvier de 19h30 à 22h
- ▶ Soirée jeux **adultes** (18+) : le vendredi 9 février de 19h30 à 22h
- ▶ Soirée jeux **ados** (11-18 ans) : le vendredi 23 février de 19h30 à 22h
- ▶ Après-midi jeux **enfants** (5-10 ans) : le jeudi 7 mars de 14h à 17h30
- ▶ Soirée jeux **ados** (11-18 ans) : le vendredi 22 mars de 19h30 à 22h

NOS TOPS DE L'ANNÉE 2023

Pour les plus jeunes (5 ans / 8 ans) : Polochons, Monza, L'escalier hanté, Daddy cool, clac clac, Gigamon

Pour les plus grands (8+) : Skyjo, Pict it, Unlock kids,

Pour les experts : Unlock, Terraforming Mars

Nos jeux qui ont plu à toute la famille de 7 à 77 ans : Paku paku, Crack list, Yogi



De nombreuses nouveautés sont arrivées, Martin se fera un plaisir de vous les faire découvrir lors des permanences à la ludothèque !



Permanence spéciale

« Carnaval »

Le samedi 17 février
de 14h à 17h30

Venez jouer et bricoler dans vos plus beaux costumes !

Sur inscription, participation symbolique de 1€ par enfant



Chasse aux œufs :

Le dimanche 24 mars de 14h à 17h

Notre traditionnelle chasse aux œufs est de retour. Le lapin de Pâques vous réserve de belles surprises ! Plus d'informations à venir.

Et comme toujours, nous vous proposons la location de jeux géants en bois, l'organisation d'anniversaires pour les enfants, des animations autour du jeu pour les professionnels du secteur médico-social...

Plus de renseignements :

Tél : 03 89 24 94 62

Mail : ludo.horbourg@gmail.com

Site : www.ludotheque-horbourg-wihr.net

Adresse : 4 petite rue de l'Eglise, 68180 Horbourg-Wihr



Bien réussir son entrée à l'école maternelle !

« La Courte Echelle » : Matinées ludiques pour les enfants nés en 2021

La « Courte Echelle » est un service complémentaire à la petite crèche de « Planète Récré » qui dispose d'un agrément de 16 places, le **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 11h15** (hors période de vacances scolaires), **avec la possibilité de prise d'un repas le vendredi de 11h15 à 12h15 pour 8 enfants.**



Éveil musical, psychomotricité, cuisine, jeux de société, création manuelle, découverte de la nature, de nombreuses activités sont proposées par une équipe de professionnels qui vise à :

- ▶ favoriser l'autonomie de l'enfant
- ▶ faciliter la socialisation de l'enfant en apprenant à vivre dans un groupe
- ▶ accompagner la séparation parent/enfant
- ▶ encourager la curiosité et la « soif de découverte » de l'enfant.

Inscription possible de 1 à 4 jours par semaine.

N'hésitez pas à contacter Mme Sandrine KARM au **03 89 41 58 22** pour avoir des informations complémentaires.



Devenir assistant(e) maternel(le)

L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance qui, moyennant rémunération, accueille à son domicile ou dans une maison d'assistants maternels (**MAM***), des enfants confiés par leurs parents. Un agrément, délivré par le Président du Conseil Départemental, est obligatoire pour exercer ce métier. **Il est accordé au candidat après évaluation** (capacités à être assistant(e) maternel(e) et conditions matérielles et de sécurité du logement) par les professionnels du service de **Protection Maternelle et Infantile** (PMI). L'assistant(e) maternel(le) **exerçant son activité à son domicile est employé soit directement par les parents, soit par un service d'accueil familial (« crèche familiale »).**

***Une maison d'assistants maternels** est un regroupement de 2 à 4 assistants maternels agréés (chacun pour l'accueil de 4 enfants maximum) dans un même local qui n'est pas le domicile de l'un d'eux.

La CAF apporte **une aide financière** au démarrage de l'activité professionnelle. L'assistant(e) maternel(le) est déclaré(e) et **bénéficie d'un contrat de travail**, d'une rémunération ouvrant droit à cotisations sociales dont l'assurance maladie, la retraite et l'assurance chômage. Il(elle) **accède à la formation continue** qui participe à son développement professionnel.

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistant(e)s maternel(le)s et garde d'enfants à domicile. Il apporte aux assistant(e)s maternel(le)s **un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne. Les ateliers** proposés par le RPE constituent des **temps d'éveil et de socialisation** pour les enfants accueillis.

Si vous êtes intéressé(e) par ce métier et si vous souhaitez être accompagné dans les démarches et tout au long de votre vie professionnelle, contactez-le :

Relais Petite Enfance – Rue du Rhin – 68180 Horbourg-Wihr
responsable.rpe@planete-recre.com – Tél 03 89 20 29 82

LES

ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT



WENDKOUNI

30 bougies pour Wendkouni !

Il était une fois une petite goutte d'eau qui rêvait d'un grand avenir et de grands projets auprès des plus démunis et des plus pauvres d'entre nous.

Elle était cependant si petite !

Bien sûr elle a beaucoup réfléchi, cherché, puis trouvé conseil auprès de son entourage. Chacun y allait de ses commentaires : trop difficile, trop compliqué, trop loin et puis pas assez grande, pas assez influente, pas assez puissante, pas assez connue.

En conclusion elle était : « trop pas assez » ou « pas assez trop ». En effet ! Vu comme ça, c'est mal parti.

Goutte d'eau était pleine de bonne volonté et très têtue. Pas besoin d'être grande pour faire de grande chose. Peut-être suffit-il d'y croire très très fort pour le départ du bel avenir dont elle rêvait.

Goutte d'eau se mit en route. Elle aurait pu s'arrêter très rapidement, dès les portes de son village, puis les portes de son pays mais elle sentait qu'elle devait aller plus loin.

Un jour, elle arrive en Afrique, au Burkina Faso. Elle passe au-dessus de Kaya et y voit une Oasis ! Endroit prédestiné et idéal pour une goutte d'eau. Elle choisit donc d'y déverser sa petite réserve d'eau et finalement d'y rester.

Dans cette oasis de Kaya il n'y avait pas d'eau mais trop d'enfants qui se mourraient faute de ne pas boire, ni manger. Beaucoup trop d'enfants malheureux, sans

parents et aussi trop de parents malheureux de ne pouvoir donner assez à manger à leurs enfants.

Et voilà le retour de tous ces « trop et pas assez ». Certes la tâche s'avère trop énorme mais certainement pas impossible pour une petite goutte d'eau assez déterminée pour aboutir à un bel avenir. Il lui suffit de trouver quelques compagnons sensibles à sa cause et tout aussi motivés qu'elle. Et puis, là-bas à Kaya ils ne parlent pas de « trop » ou « pas assez » ! On lui a juste dit que : **un peu n'est pas rien !** Plutôt encourageant !

Depuis ce jour, Goutte d'eau a beaucoup, beaucoup grandi. Elle a maintenant un peu plus de 30 ans et chemin faisant elle a trouvé beaucoup de petites gouttes d'eau qui se sont jointes à elle, donnant ainsi naissance à un petit ruisseau puis à une grande rivière.

Saisons après saisons, de cette rivière ont coulé un centre médical de très grande renommée, un orphelinat parfaitement équipé, des milliers et des milliers de kilos de lait, de céréales, des tonnes de matériel et de médicaments, et de nombreux projets sont en cours de réalisation.

Il n'y a jamais eu TROP, il n'y a jamais eu ASSEZ ! Juste ce qu'il faut, au bon moment !

Et l'histoire n'est pas fini...

L'Association Wendkouni projetait de fêter, en septembre 2023, son trentième anniversaire avec la présence de Théodore SAWADOGO, directeur de l'orphelinat et du centre médical et son épouse Marie qui l'accompagne dans cette immense tâche.

Les événements politiques au Burkina Faso ont empêché cela.

Cependant, le plus beau cadeau d'anniversaire de notre Association vient de lui parvenir. En ce mois de novembre 2023 les personnes déplacées à cause des attaques terroristes et réfugiées à Kaya peuvent progressivement retourner dans leur village, protégées par l'armée.

Un grand merci à tous ceux qui soutiennent ces actions depuis 30 ans et à tous ceux qui nous rejoignent sans cesse. Merci à tous pour votre confiance !

MERCI à la commune de Horbourg-Wihr qui nous met gracieusement une salle à disposition lorsque nous en avons besoin et qui nous offre chaque année le sapin pour notre marché de Noël.

2024 sera l'occasion, nous l'espérons de vous inviter pour fêter cet anniversaire et vous donner des nouvelles de l'évolution et la réalisation de nos actions à KAYA

Contacts :

Rémy FLEITH Président : 06 72 59 81 60 / 06 73 56 01 16

Yvette JACOB Vice-Présidente : 06 67 93 10 92

Wendkouni.com

Associationwendkouni@gmail.com



19



LES

ASSOCIATIONS
COMMUNIQUENT



Agriculteurs de Horbourg-Wihr Vente en direct !

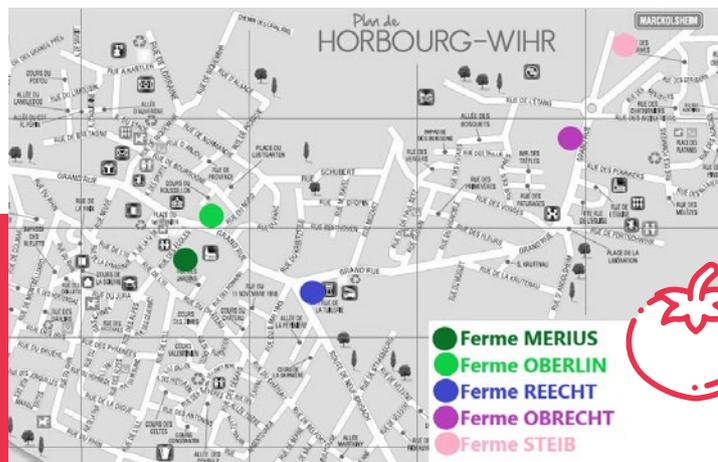
De toutes nos exploitations de la commune, la moitié d'entre nous proposent également des produits agricoles destinés à la vente directe.

Que ce soit, par la vente à la ferme, des distributeurs automatiques, des magasins de vente ou encore des marchés de producteurs, nos exploitations ont une large gamme de produits de notre terroir à vous proposer : légumes de saison dont asperges, pommes de terre, fruits, produits laitiers, viande bovine, œufs, farine et pain.

Certaines de nos productions sont issues de l'agriculture biologique.

Nous allons vous présenter nos 5 fermes et pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, laissez-vous tenter, laissez-vous surprendre, laissez-vous subjugué par les bons goûts de nos produits !

Mangez fermier !



● Ferme MERIUS
● Ferme OBERLIN
● Ferme REECHT
● Ferme OBRECHT
● Ferme STEIB



Ferme MERIUS

7 rue des Ecoles
06-45-48-00-07 / merius@free.fr

Surface exploitée : 44 ha

Productions 2023 :

- ▶ Blé 20 ha
- ▶ Moutarde brune : 20 ha (destination Alélor – appellation Alsace)
- ▶ Asperges : 4 ha

Vente directe : fruits et légumes de saison dont asperges.

Mode de vente :

- ▶ Distributeur automatique au 7 rue des Ecoles.
- ▶ Magasin de vente « la cabane du Neuland » du mois d'avril à octobre (situé sur la D415 à la sortie de Colmar au carrefour direction de Horbourg-Wihr et de Sundhoffen).

Exploitants et famille : Anne-Sophie, Michel et Gérard MERIUS.

Autre main d'œuvre : nombreux saisonniers.



Ferme OBERLIN

57 Grand' Rue
06-80-10-46-50
oberlin.earl@gmail.com

Surface exploitée : 68 ha

Productions 2023 :

- ▶ Blé 15 ha
- ▶ Maïs : 27 ha
- ▶ Soja : 12 ha
- ▶ Pommes de terre : 8 ha
- ▶ Asperges : 1 ha
- ▶ Verger et jardin : 0,35 ha
- ▶ Jachère : 5 ha

Vente directe : fruits, légumes de saison dont asperges, pommes de terre et œufs.

Mode de vente : Distributeur automatique au 57 Grand' Rue.

Exploitants agricoles et famille travaillant sur l'exploitation : Emmanuel et Guillaume OBERLIN.

Autre main d'œuvre : 3 salariés occasionnels.





Ferme REECHT

98 Grand' Rue
06-86-53-43-20
scea.auxquatrevents@gmail.com

Surface exploitée : 85 ha

Productions 2023 :

- ▶ Blé 18 ha
- ▶ Colza 6 ha
- ▶ Maïs : 51 ha
- ▶ Soja : 6 ha
- ▶ Asperges : 2 ha
- ▶ Pommes de terre : 1 ha
- ▶ Légumes produits à la ferme : 1 ha
- ▶ Serre/tunnel : 0,50 ha

Animaux : 450 poules pondeuses pour une production d'œufs à la ferme.



Vente directe : fruits, légumes de saison dont asperges, pommes de terre et œufs de la ferme.

Mode de vente :

- ▶ 2 distributeurs automatiques au 98 Grand' Rue et au Noehlen-Weg à Colmar.
- ▶ Vente à la ferme : les samedis de 8h30 à 13h.
- ▶ 3 marchés : Sundhoffen, Widensolen, Soultzmatt.

Exploitants et famille : Michel et Xavier REECHT.

Autre main d'œuvre : 2 salariés.

Ferme OBRECHT

Sur 2 sites

- ▶ « Au P'tit Moulin »
191 Grand' Rue à Horbourg-Wihr
- ▶ 11 Grand' Rue à Andolsheim

06-60-95-96-81

lafermeobrecht@gmail.com

www.lafermeobrecht.com

Surface exploitée : 109 ha

Productions 2023 :

- ▶ Blé 40 ha
- ▶ Méteil (triticale-pois-vesces) 24 ha
- ▶ Luzerne 20 ha
- ▶ Maïs 20 ha
- ▶ Prairies : 5 ha

Animaux : 45 vaches allaitantes (Blonde d'Aquitaine et Limousine) + 80 autres (veaux, génisses, bœufs).

Vente directe :

- ▶ Transformation de blé bio en farine et pain bio au levain à Horbourg-Wihr.
- ▶ Viandes en caissettes de 1 à 5 kg à Andolsheim.

Mode de vente :

- ▶ Farine et Pains : vente à la ferme à Horbourg-Wihr tous les samedis de 16h à 18h.
- ▶ Viande - Farine - Pains : vente à la ferme à Andolsheim.
 - Marché de producteurs : tous les 2^{èmes} mercredis du mois de 16h à 19h.
 - Vente tous les derniers mercredis du mois de 16h à 19h.
- ▶ Autres lieux de vente : AMAP (Andolsheim - Colmar) - Marché à la ferme Meyer à Holtzwihr tous les vendredis de 16h à 19h.

Exploitants et famille : Audrey, Daniel, Colette et Jacques OBRECHT.

Autre main d'œuvre : salariés occasionnels



Ferme STEIB (Il était une Ferme)

2 chemin de la porte du Ried
(entre Horbourg-Wihr et Bischwihr)
06-33-77-25-35 - contact@iletaituneferme68180.fr
www.iletaituneferme68180.fr

Surface exploitée : 35 ha

Productions 2023 :

- ▶ Blé : 11 ha
- ▶ Epeautre 2 ha
- ▶ Avoine : 2 ha
- ▶ Luzerne 8 ha
- ▶ Pâturage : 12 ha
- ▶ Sorgho fourrager déroché : 7 ha

Animaux : 45 vaches laitières + 15 à 20 génisses présentes + 1 taureau.

Vente directe : viandes de bœuf et veau (caissettes de 5 ou 10 kg) et paniers de produits laitiers bio : lait, sorbets, crèmes glacées, beurre, tomates, fromage blanc, fromage frais, yaourts, pâtisseries glacées (bûches, vacherin, mignardises, macarons).

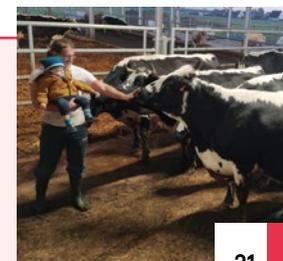
Mode de vente :

- ▶ Magasin de vente au 2 chemin de la porte du Ried : ouvert lundi et jeudi de 17h à 19h et samedi de 14h à 19h.
- ▶ Paniers d'entreprises : à partir d'une dizaine de paniers de produits laitiers bios.
- ▶ Autres dates et lieux de vente : samedi matin chez Éric et Caroline, le premier dimanche du mois à Jebnheim.

Visites pour les écoles : les programmes s'adaptent à la demande des professeurs.

Exploitants et famille : Julie, Johan, Doris et Jean Daniel STEIB

Autre main d'œuvre : nombreux stagiaires et woofeurs.



LES

ASSOCIATIONS
COMMUNIQUENT



L'association ARCHIHW vous invite cordialement aux manifestations gratuites suivantes :

- ▶ **Vendredi 12 janvier**, à 20h15, salle Wihr, rue de Fortschwih à Horbourg-Wihr, conférence « **De quelques crimes en Alsace au XIX^{ème} siècle et cas particuliers à Horbourg** ». Jean-Marc LALEVEE, administrateur de la Société d'Histoire du Val et de la Ville de Munster.
- ▶ **Vendredi 9 février**, salle Wihr, rue de Fortschwih à Horbourg-Wihr, à 19h00, **assemblées générales ordinaire et extraordinaire** et à 20h00, conférence « **Isis, déesse de la Mer, des rives du Nil au pourtour de la Méditerranée** ». Catherine HEINRICH, diplômée d'histoire et d'égyptologie.



- ▶ **Vendredi 8 mars**, à 20h15, salle Wihr, rue de Fortschwih à Horbourg-Wihr, conférence « **Charles BONNET, acteur clé de l'archéologie moderne à Horbourg-Wihr** ». Matthieu FUCHS, vice-président d'ARCHIHW.

Contact : Jacques Foissey / 06.36.90.08.23

ARCHIHW

12, rue des Écoles 68180 HORBOURG-WIHR

Site internet : <https://www.archihw.org>

Courriels : contact@archihw.org / jfoissey@vialis.net



ITINÉRAIRE CULTUREL EUROPÉEN HEINRICH SCHICKHARDT

L'année 2023 fut pour l'itinéraire Culturel Européen Heinrich Schickhardt à nouveau une année bien remplie.

Dès le 15 mars en effet, le conseil d'administration fut à nouveau, après plusieurs années, décentralisé dans une ville allemande membre, à savoir la riante cité du Bade-Wurtemberg de Metzingen.

Le 13 mai, l'Assemblée Générale de l'association eu lieu à Freudenstadt, la capitale de la Forêt Noire, ville emblématique s'il en est de l'œuvre urbanistique du célèbre architecte de la Renaissance Heinrich Schickhardt, qui fut rappelons le, par l'ampleur de son immense œuvre de bâtisseur, surnommé « Der Schwäbische Leonardi Da Vinci » (le Léonard de Vinci souabe). Cette assemblée générale fut un très beau succès, la Ville de Freudenstadt ayant parfaitement organisée son déroulement et attira de très nombreux membres de l'association.

Le 18 octobre dernier, un nouveau conseil d'administration s'est déroulé cette fois-ci à nouveau à Horbourg-Wihr, - siège rappelons-le de l'association depuis sa création, par Madame Denise RIETSCH - Des décisions importantes y furent prises, notamment, à l'unanimité des membres présents, la modernisation de ses statuts et la mise en place de groupes de travail sur des thèmes précis (Communication, organisation des AG, évolution du secrétariat et du site Internet...).

L'association par l'intermédiaire de son président a également signée la pétition contre la fermeture annoncée du Goethe Institut de Strasbourg, rappelant ainsi la philosophie de l'Itinéraire Schickhardt, actif dans tous les combats culturels transfrontaliers.

Bien cordialement,

Vincent SCHERRER

Président de l'Itinéraire Culturel Européen Heinrich Schickhardt.

ASPTT DANSE



L'ASPTT Danse propose des activités que vous pouvez rejoindre dès le 3 Janvier 2024 !

Site des Activités : Salle Aréna 2 rue de Montbéliard HORBOURG-WIHR

Renseignements et Inscriptions : 06 85 68 31 88 / 06 15 38 37 56

Danse de salon en couple pour adolescents et adultes débutants ou confirmés tous les dimanches soir dès 20h00. Ces cours collectifs sont aussi ouverts aux futurs mariés.

N'hésitez plus seul ou en couple venez apprendre à danser le Rock'N'Roll, la Valse, le Cha Cha Cha, le Tango, la Samba. Activité de loisir avec une atmosphère conviviale garantie.

Latino Solo : Plus besoin de partenaires pour danser et apprendre le Rock'N'Roll, le Cha Cha Cha, la Rumba et la Samba . Venez danser en Solo tous les Lundis soir de 19h30 à 20h30 avec Dimitri.

Réveil et renforcement musculaire pour adolescents, adultes et retraités tous les lundis matin de 09h00 à 10h00 avec Amandine. Ce cours vous permet de renforcer le dos, les hanches, les bras, les fessiers, les abdominaux et les hanches, le tout en musique.

Zumba Latino avec Amandine tous les jeudis soir de 21h00 à 22h00 et le Lundi Matin de 10h15 à 11h15. Venez bouger sur des musiques pétillantes de Salsa, de Merengue, de Cumbia, de Reggaeton, de Tango, de Hip Hop et de Batchata.

Cours privés de danse sportive pour enfants, adolescents et adultes en fonction de vos disponibilités. Cours débutants et confirmés. Préparation possible pour la compétition.

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET YOGA ASPTT :

Possibilités de rejoindre l'activité à tout moment

Venez rejoindre un groupe jeune et sympathique pour retrouver la forme, démarrer une activité sportive, embellir votre silhouette, se relaxer, se ressourcer l'esprit, évacuer les tensions et le stress. Séances de Gymnastique volontaire et de renforcement musculaire les lundis, Mardis et Jeudis.

La section Gymnastique Volontaire et Yoga de l'ASPTT Colmar vous propose les cours suivants :

► Salle Aréna, rue de Montbéliard à Horbourg-Wihr avec Amandine

Lundi de 9h à 10 h **réveil musculaire**

Renseignements et inscription : Ginette au 06 15 38 37 56

► Gymnase Anne Frank rue de Berne

Lundi de 18H45 à 19H45 **renforcement musculaire**

Renseignements et inscription : Nadine au 06 32 71 76 25

► Gymnase Anne Franck, rue de Berne à Colmar :

Mardi de 18h30 à 19 h 30, **renforcement musculaire**

Renseignements et inscription : Nadine au 06 32 71 76 25

► Gymnase Pasteur, rue Hirn à Colmar

Mercredi de 18h 30 à 19 h 30 **Yoga Hatha**

Renseignements et inscription : Nadine au 06 32 71 76 25

Toutes les séances débutent par de l'échauffement du renforcement musculaire modéré ou cardio et finissent par la relaxation.



L'ASPTT SECTION SKI offre une activité d'enseignement de ski qui permet aux enfants de 6 à 17 ans (débutants ou non) de découvrir le ski alpin, de s'initier à sa pratique, de progresser et de se perfectionner.

L'encadrement est assuré par des moniteurs diplômés de la FFS et ESF pour l'apprentissage, le perfectionnement, et la préparation aux flocons et aux étoiles avec passage des tests ESF en fin de saison. Nous proposons aussi aux jeunes ayant déjà obtenus leur 3ème étoile de préparer l'étoile de bronze et l'étoile d'or lors des samedis de neige ou durant le stage de février.

La bonne humeur, la convivialité et des moments ludiques sont de mise, afin que les enfants trouvent du plaisir autour du ski et de la montagne.

Les sorties ont lieu au SCHNEPFENRIED, les samedis toute la journée et débuteront le samedi 06 Janvier 2024. Si la neige est au rendez-vous, des sorties seront organisées en décembre.

Organisation d'un stage de ski alpin et Snow pour les enfants au SCHNEPFENRIED durant les congés scolaires du 26 février au 01 mars 2024 (sans hébergement).

Les inscriptions pour la saison se font en ligne via le site internet de la section, et également lors de la location du matériel au local à ski, 2 rue de Montbéliard 68180 HORBOURG-WIHR (salle Aréna), durant le mois de novembre 2023.

Renseignements complémentaires : <https://www.aspttcolmarski.com>

Yves WOLFF Président : 06 85 23 12 75

Barbara BUCHER Secrétaire : 06 18 02 56 50

Jean Paul STADELMANN Trésorier : 06 77 10 99 14

Contact mail : aspttcolmarski@gmail.com



LES

ASSOCIATIONS
COMMUNIQUENT



FOOTBALL CLUB HORBOURG 1933

Le FC Horbourg peine à redorer son blason.

En effet, nos 7 équipes en compétition, 4 séniors et 3 jeunes, ont du mal à décoller du milieu du classement selon les catégories.

La météo d'octobre et de novembre a largement contribué au découragement de nos joueurs ; les terrains sont impraticables et pour les préserver au maximum : donc pas d'entraînements ni de compétitions.

Mais la saison est encore longue et l'avenir de nos équipes est entre les mains (pieds) de nos joueurs.

Malgré tout, l'équipe fanion s'est qualifiée pour le 5^{ème} tour de la coupe d'Alsace dont l'adversaire sera connu lors du tirage au sort qui aura lieu courant mars 2024. Le rattrapage des rencontres annulées pour cause de météo sont reportées au début de l'année 2024.

Durant cette pause «forcée», de beaux abris de touche, financés par la commune, ont été installés le long du terrain d'honneur par le Club.

Le FC Horbourg recherche des initiateurs foot pour encadrer des équipes de jeunes.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au Président : Francis MARQUES - tél. 06 03 71 56 31

Prochaine manifestation : 90^{ème} anniversaire du FC Horbourg



PREPARATION D'UNE SAISON À L'AS HORBOURG WIHR

La nouvelle saison 2024/2025 se prépare très tôt :

- ▶ Réunion mi-mars avec les entraîneurs afin de connaître leurs souhaits pour la nouvelle saison
- ▶ Lister le nom des joueuses susceptibles de changer de catégorie
- ▶ Vérifier le nombre de créneaux d'entraînement disponibles
- ▶ Trouver d'éventuels nouveaux sites
- ▶ **Juin** : procéder aux nouvelles inscriptions, mise en place des nouvelles équipes, des entraîneurs
- ▶ **Juillet** :
 - réaffiliation du club
 - inscription des équipes sur les sites concernés (département, région, France)
 - création des licences sur le site dédié
 - envoi du lien d'inscription aux parents
 - réception du calendrier des matchs SF1
- ▶ **Août** :
 - reprise des entraînements
 - réception des calendriers/matches jeunes et adultes
 - réalisation du planning des matchs à Kastler ou au COSEC en fonction du hand et des autres manifestations.
- ▶ **Septembre** :
 - reprise des compétitions

L'extra sportif occupe une grande place :

- ▶ janvier : soirée harengs marinés
- ▶ avril : soirée années 80
- ▶ juillet : journée familiale
- ▶ septembre : AG du club
- ▶ octobre : fête de la bière
- ▶ décembre : goûter de Noël de nos équipes

Contacts :

Site : aswihr-basket.fr

Mail : aswihr.basket@yahoo.fr

Tél : 06 48 37 26 63 - Facebook



JUDO

Cette année 2023 a marqué un tournant important alors que nous célébrons fièrement nos 52 ans d'existence, l'occasion pour nous de réfléchir à notre héritage, nos réalisations passées, tout en jetant les bases d'un avenir prometteur.

Cette saison, anciens et nouveaux sportifs se sont retrouvés depuis la rentrée, dans une ambiance chaleureuse et comme d'habitude studieuse.

La crise sanitaire a, après une longue et régulière baisse. Nous remontons fièrement la pente, petit à petit, grâce notamment à des interventions durant le temps scolaire, des stages sportifs, une page Facebook garnie de belles réussites et surtout un enseignement qualitatif porté par un cadre technique hors pair.

La vie est faite de surprises, d'aléas, de joies et de déceptions, mais, nous avons, durant ces 52 saisons, su garder l'âme du club intacte : une bande d'amis, soudés, œuvrant pour le bien être sportif de ses pratiquant. Nous avons su nous serrer les coudes et partager tous ces moments, les bons et les mauvais ... ensemble.

En soufflant avec ferveur nos 52 bougies, nous faisons le vœu que notre association, continue de grandir et de prospérer, portant hautes les couleurs de Horbourg-Wihr ainsi que les valeurs essentielles du judo : l'amitié - le respect, la modestie - le courage, l'honneur - la sincérité, la politesse - le contrôle de soi.

Notre emblématique professeur, Daniel, possède un palmarès impressionnant, à faire rougir les plus envieux. Arbitre inter régional, élu à la ligue d'Alsace de judo de 2012 à 2016 ou il a occupé des fonctions de coordinateur de manifestations, ceinture noire 3^{ème} dan. Cet homme, en toute discrétion et modestie, a depuis 52 ans enseigné son sport, et continue toujours, avec la même passion et le souci du travail bien fait. Daniel a transmis son savoir à plus de 3 000 sportifs, mais a aussi formé Nathalie MARTINI et Adrien BRETON, au monitorat de judo. N'oublions pas non plus les 12 ceintures noires dont la dernière date de 2023 !

Daniel, c'est avec émotion, amitié, sincérité, respect, que Nous te disons : « Merci »

En 2019, le club prend un virage en salariant son premier professeur.

Notre club a su tenir bon durant ces 52 saisons, en gardant son âme d'origine, et ceci même pendant la crise sanitaire, ou tout avenir n'était qu'incertitude et changement de cap.

Nous nous sommes adaptés et avons dispensé des cours, tous ensemble, en extérieur, masqués, bravant l'inconnu d'un judo revisité, le froid, et surtout un immense plaisir que de partager entre sportifs notre savoir-faire en perpétuel évolution. Rendez-vous est pris au Dojo de la Salle Kastler rue de Lorraine, tous les vendredis à partir de 17h30.

**Informations : <https://fr-fr.facebook.com/judodehw/>
ou schillinger.constructions@orange.fr**



LES BOULISTES DE HORBOURG-WIHR

Le BHW construit l'avenir

Depuis 2009, date de création de l'association, le club des boulistes de Horbourg-Wihr, présidé par Gérard Crème, a eu l'objectif d'accueillir ses membres dans un esprit d'amitié, de loisir et de partage.

Afin d'améliorer, non seulement l'intendance, mais aussi le respect des normes de sécurité et d'hygiène, l'association a décidé de construire un club-house.

Le BHW a été soutenu par la municipalité, la CEA et de nombreux partenaires.

Grâce à un comité de bénévoles engagés et motivés, ce projet est en cours de réalisation malgré la complexité du dossier et les nombreux obstacles à surmonter.

Et les pelleteuses sont entrées en action !



Trois modules, modernes, accueilleront rue du stade à Horbourg-Wihr, des sanitaires aux normes et un espace détente convivial qui pourra être chauffé en hiver.

Cette nouvelle structure garantira un accueil confortable à tous les membres du club qui se réjouissent d'évoluer dans un espace bien modernisé !

Contact :
Crème Gérard 06 20 25 09 71

LES

ASSOCIATIONS
COMMUNIQUENT



ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'association des anciens combattants d'Horbourg-Wihr est menacée par le vieillissement de ses adhérents dont les « anciens d'Algérie » représentent le plus fort contingent. Il n'est pas envisageable que notre association ne soit plus représentée aux cérémonies patriotiques de notre ville.

Ce monde combattant vieillissant est souvent perçu comme « ringard » par nos populations. Pourtant nos anciens combattants, au travers de leurs vécus méconnus, incarnent de façon singulière la victoire sur la barbarie et la contribution à la paix. Ils sont, par ailleurs, le meilleur garant du lien armée-nation. Ils sont la courroie de transmission de la mémoire vers les jeunes générations.

Nous collaborons depuis trois ans avec les établissements scolaires de la commune d'Horbourg-Wihr afin que la cérémonie de la libération du 1^{er} février devienne la cérémonie des écoles.



Les statuts de notre association ont évolué afin de permettre aux personnes qui se retrouvent dans nos valeurs de nous rejoindre comme membre sympathisant ou pour les anciens militaires comme membre actif.

Rejoignez-nous !

Jean-Claude FEIND

Président des Anciens combattants d'Horbourg-Wihr

Téléphone : 03 89 23 52 03 / 06 11 01 59 73

Courriel : feind@vialis.net



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Calendriers 2024

La tournée des calendriers commencée mi-novembre se poursuit. Nous remercions les habitants de la commune pour leur accueil et leur générosité. Nous essayons de passer plusieurs fois mais si malgré tout nous n'arrivons pas à vous voir, des calendriers et une urne sont disponibles à la mairie, et cela encore en janvier.



**SAPEURS POMPIERS
DE HORBOURG WIHR**
L'ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN !
Chef de corps : Lieutenant Y. TOURNETTE, sp.horbourgwihr@gmail.com
Président des Anciens : Adjudant-chef A. OBRECHT, amicalesphorbourgwihr@gmail.com

OCTOBRE 2024

Mardi	1	14.40.00
Mercredi	2	14.40.00
Jeudi	3	14.40.00
Vendredi	4	14.40.00
Samedi	5	14.40.00

sam 13 janv 2024

Crémation de sapins

9ème

à partir du 2 janvier
dépose des sapins
devant la caserne

18h00
accueil
petite restauration
et boissons sur place

19h30
début de la crémation
de sapins

Formation
durée 1h
aux gestes
qui sauvent
de 18h00 à 19h00
inscription
obligatoire

par mail : amicalesphorbourgwihr@yahoo.fr
ou mairie Tel.03 89 20 18 90

adresse :
102 Grand'Rue
68180 Horbourg-Wihr

LES GESTES QUI SAUVENT

SAPEURS POMPIERS
HORBOURG-WIHR

ne pas payer sur le site public

Soirée crémation 13 janvier 2024 & Formation aux gestes qui sauvent !

FORMATION « Les gestes qui sauvent ! »

Formation de 18h à 19h le 13 janvier 2024

Inscription obligatoire : Amicalesphorbourgwihr@yahoo.fr

Ou mairie : 03.89.20.18.90

Contact : Président de l'amicale
Adjudant-chef Alexandre OBRECHT
email : amicalesphorbourgwihr@yahoo.fr



Paroisse protestante de Horbourg-Wihr - Bischwihr

► **Vente de pâtisseries et de
gâteaux « faits maison »** au profit
des Missions :

Dimanche 5 février 2023 :

- de 11h à 12h Salle Saint Michel 10
petite rue de l'église à Horbourg-
Wihr

- de 13h30 à 14h30 Salle Wihr 7 rue de
Fortschwihr à Horbourg-Wihr.

► **Atelier de Pâques**

Tu as entre 3 et 11 ans ?

Tu aimes bricoler, écouter une
histoire ?

Te défouler avec tes copains
dans un grand jardin ?

Viens nous rejoindre à l'Atelier
de Pâques !

**Rendez-vous : samedis 11/03
et 1^{er}/04 de 15h à 17h**

**Foyer Albert Schweitzer 2a
rue du Nord à Horbourg-Wihr.**



Tu peux apporter un gâteau à partager au goûter.

Tes parents ou grands-parents s'ils ont le temps et le souhaitent, peuvent
participer à l'animation de ces après-midis.

► **Café des Aidés et des Aidants** : vivre et côtoyer la maladie de Parkinson

Les mercredis 11/01 ; 25/01 ; 08/02 ; 08/03 ; 22/03 ; 05/04 ; 03/05 ; 17/05 ; 31/05 ;
14/06 ; 28/06/23.

De 16h à 18h à l'Espace bibliothèque 39 Grand'Rue à Horbourg-Wihr.

**Renseignements : Presbytère protestant
63 Grand 'Rue 68180 Horbourg-Wihr.
Tél. : 03 89 41 47 24 ; spindler.veronique@wanadoo.fr
Site de la paroisse : horbourg.paroisse-protestante.fr**



LA CROCHE CHŒUR

Le groupe vocal « La Croche Chœur » de Horbourg-Wihr
donnera un concert de l'Épiphanie :

► Dimanche 7 janvier 2024 à 16h

À l'église Notre Dame de l'Assomption de Horbourg-Wihr.

Direction : Marie-Claude GILG

Accompagnement musical : Daniel HUSSER

Entrée libre – Plateau

Renseignements :

Mail : marieclaude.gilg@vialis.net

Tél. : 06 88 98 51 74

Site Web : www.la-croche-choeur.net





LA ROSELIÈRE

Semaine Elsass Pédal'Age du 5 juin au 10 juin 2023

Cette opération a permis d'emmener une vingtaine de résidents de la Roselière sur des triporteurs de l'Association « A Vélos sans Age » de Biesheim, pour visiter une partie de l'Alsace le long de la route des vins pendant 6 jours.

5 étapes ont marqué ce séjour :

- ▶ Colmar le lundi 5 juin : à midi, après un parcours le long de la piste cyclable du canal de Colmar, le déjeuner s'est déroulé en musique au Natala ; l'après-midi visite de la ville et dîner offert par la municipalité de Colmar.
- ▶ Châtenois le mardi 6 juin : traversée du vignoble alsacien sur la piste cyclable longeant la route du vin
- ▶ Valff le mercredi 7 juin : Le déjeuner a été pris près d'un étang à Dambach-la-Ville avec un apéritif offert par la municipalité
- ▶ Mutzig le jeudi 8 juin : pour le déjeuner à Obernai, parking privatisé sous la halle ombragée ; la fin d'après-midi a été marquée par l'inauguration, à Molsheim, de l'antenne locale de « A vélo sans âge » et du baptême de leur premier triporteur « Rollsele »
- ▶ Strasbourg le vendredi 9 juin : les accompagnants ont séjourné, sans les résidents, à l'auberge de jeunesse des « Deux Rives »
- ▶ Retour à Kunheim le samedi 10 juin à midi en ayant récupéré les résidents à Marckolsheim à 11h : accueil triomphal à Kunheim sur le parvis de la Roselière.



Certains résidents, jusqu'à trois par nuit, ont dormi à l'hôtel.

Le convoi était composé de 4 triporteurs : Seppala, Schangala, Lisala et Finala et de nombreux suiveurs à vélo, le tout clôturé par le vélo balai.

Des points à noter :

- ▶ Une ambiance remarquable à midi, plusieurs fois au son de l'accordéon
- ▶ Une météo des plus clémentes sans aucune pluie,
- ▶ Un accompagnement par les minibus de la Roselière
- ▶ Une large exposition médiatique télévisuelle et écrite qui a fait mouche : de nombreux témoignages de soutien tout au long du parcours.

Ce voyage a permis une symbiose entre les différents acteurs et les différentes associations : personnels de la Roselière, bénévoles de la Roselière, bénévoles de « A vélo sans Age » qui se sont mis au service des résidents dans un seul but, leur bonheur.

Ces derniers se sont sentis vivre des instants oubliés en extérieur, à distance de la Roselière, en hôtel, au restaurant, en plein air, sur des durées plus importantes que d'habitude, dans une ambiance festive, pendant des moments non rythmés par les contraintes collectives. Ce fut une semaine de « plus » par rapport au vécu habituel qui est déjà très riche à la Roselière, une semaine de vraies vacances.

L'ambiance apportée par tous les participants a permis de gommer certaines différences ou de les banaliser, de les inclure encore plus dans la vie de tous les jours.

Quels souvenirs à raconter !

Quels souvenirs gravés sur de nombreuses photos où dominent les sourires !

Quels souvenirs filmés de manière si juste et commentés par tous les acteurs de cette semaine inoubliable !

Un seul regret : le voyage n'a duré qu'une semaine !



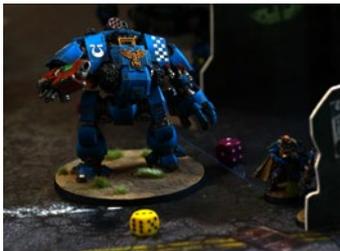


WARGAME SECTION

Né en Avril 2023, **Wargame Section** est un projet associatif qui a vu le jour grâce au soutien de la commune de Horbourg-Wihr.

Un « wargame » qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un jeu de figurines stratégique où des batailles imaginaires prennent vie. Le tout est joué à l'aide de dés pour déterminer les actions, et d'un mètre pour mesurer les distances de mouvements ou de tirs des figurines présentées sur la table.

Parmi les wargames existants, le plus célèbre se nomme « Warhammer ». Que vous soyez davantage attirés par l'environnement futuriste avec Warhammer 40K ou médiéval avec Warhammer Age of Sigmar, une bataille se présente sous la forme d'un affrontement où deux armées se défient au tour par tour pendant



5 rounds. À l'issue de ces 5 rounds, l'armée marquant le plus de points de victoires gagne.

Un jeu disposant d'une dimension créative avec des figurines à assembler et à peindre, et d'une dimension stratégique.

Notre but est donc de rassembler les joueurs des alentours sous un même toit pour partager notre passion et c'est ce qui se passe tous les vendredis soir à la salle Kastler à partir de 18h.

Bon jeu !

Contacts :

Mail : wargame.section@gmail.com

Facebook / Discord : [Wargame Section](#)



Association Point de l'Oeil

Horbourg-Wihr commune

ALSACE

ORIGAMI Assoc

ENTRÉE LIBRE BUVETTE

PORTES OUVERTES DES ASSOCIATIONS PLAISIR DE PEINDRE et ORIGAMI ALSACE

PEINTURE SCULPTURE PHOTOGRAPHIE

Rencontre des Arts

25 26 mai 2024

Salle Alfred Kastler HORBOURG-WIHR

rencontredesarts.68@gmail.com

RENCONTRE DES ARTS

L'expo 2024 aura lieu les 25 et 26 mai 2024

Origami et Plaisir de Peindre auront leurs portes ouvertes en même temps.



ASSOCIATION LE VALLON

L'association Le Vallon gère un centre de vacances situé en pleine nature, à Basses-Huttes, au-dessus d'Orbey (68360).

29

Il est ouvert toute l'année, en auto-gestion, à tout groupe ou association qui désire se retrouver pour un week-end ou un séjour plus long. La maison Le Vallon est idéale pour des activités scolaires, associatives ou culturelles, ou encore pour des retrouvailles familiales. Elle est également adaptée pour des personnes à mobilité réduite. Si l'envie vous prend de vivre une expérience de groupe dans un cadre sympathique, n'hésitez pas à contacter l'association.

Informations sur le site : www.levallon.asso.fr

Contact avec l'association : information@levallon.asso.fr

Siège de l'association : 63, grand-rue, 68180 Horbourg-Wihr

Président : Sylvère Butterlin

Téléphone : 06 37 88 06 73



VIE QUOTIDIENNE



Petites nouvelles de la bibliothèque partagée !

Après 2 années de chamboulement, la bibliothèque partagée a été remise au goût du jour : toujours plus de romans, des livres de poche, des policiers, de la géographie à l'histoire et surtout un grand choix de livres pour enfants et tout-petits ; tant d'ouvrages susceptibles de vous intéresser !

Nous tenions cependant à vous informer que par manque de place nous ne pouvons plus accepter les revues ainsi que les encyclopédies du type « Tout l'Univers ». Les cassettes vidéo sont également à éviter...



Nous vous rappelons que les livres sont à déposer sur l'étagère située à l'entrée de la bibliothèque, ils doivent être en bon état de conservation !

Merci à toutes les personnes qui font don de leurs anciens livres. Un grand merci à tous les services de la commune, toujours à notre écoute pour trouver une solution ou répondre à nos demandes (étagères supplémentaires etc.) pour vous satisfaire au mieux chers lecteurs et lectrices.

C'est avec un plaisir « partagé » que nous nous rendons tous les jeudis après-midi dans cet espace de lecture pour procéder au tri et au rangement de toutes ces œuvres.

Nous apprécions également le temps d'échange avec vous fidèles lecteurs et lectrices, ravi de trouver ce que vous cherchez !

Pierrette, Gisèle, Nicole et Guiguite vous souhaitent une Bonne et Heureuse Nouvelle année 2024 !



30



DÉNEIGEMENT

Oups ça glisse... Le déneigement est l'affaire de tous !

Il neige, il gèle... Pensez à déneiger le trottoir devant votre habitation !

La sécurité de tous en dépend.

Pour mémoire, en toutes saisons, il appartient aux citoyens d'entretenir, balayer, désherber les trottoirs et caniveaux...

Cette obligation perdure d'autant plus en hiver !

En période hivernal, les riverains (propriétaires, locataires, occupants) **doivent** se conformer aux dispositions de l'arrêté N°102-PM-2016 du 25 octobre 2016, prescrivant **le déneigement et l'enlèvement du verglas sur les trottoirs devant les propriétés riveraines de la voir publique et ce afin de prévenir le risque d'accident.**

(L'intégralité de l'arrêté est consultable sur le site internet de la commune de Horbourg-Wihr - www.horbourg-wihr.fr - rubrique Ma commune -> publications -> arrêtés municipaux)



PASSAGE DE LA BALAYEUSE
Merci de libérer les stationnements
le long des trottoirs aux dates de
passage de la balayeuse.

/!\ ATTENTION /!
Pas de balayage en cas d'intempéries (gel, neige, etc.)

- ▶ **2 et 3 janvier** : Rue du Docteur Paul Betz, rue Gloxin, rue des Primevères, rue du Vignoble, rue du Muguet, rue des Fleurs, rue de la Krutenau, sentier de la Krutenau, rue d'Andolsheim, rue des Vosges, rue de Fortschwihr / Rue de l'Étang, allée des Bosquets, impasse des Buissons, rue des Vergers, rue des Taillis, impasse des Trèfles, rue des Pâturages, rue des Futaies, rue des Prés, rue de l'Église, petite rue de l'Église, rue de Fortschwihr.
- ▶ **16 et 17 janvier** : Rue des Charmes, rue des Cerisiers, rue des Merisiers, rue des Châtaigner, rue des Noisetiers, rue des Pommiers, rue des Mélèzes, rue des Alisiers, rue des Sorbiers, rue des Pins, rue des Acacias, rue des Amandiers, rue des Aubépines.
- ▶ **30 et 31 janvier** : Rue neuve, rue de la synagogue, rue de l'III (de la rue du château à la rue neuve), rue de la 5ème division blindée, place du 1er février, rue des écoles, rue des jardins, rue du château, rue des romains, cours du château, rue du 11 novembre 1918, rue du 8 mai 1945 / Impasse des roseaux, impasse des bleuets, rue de Colmar, rue du Rhin (de la Grand'rue à la rue des jonquilles), rue de la paix, rue des tulipes, rue des lilas, rue des roses, impasse des violettes, rue des jonquilles, rue des marguerites, rue du bruehl, rue des iris, rue des dahlias, rue des hortensias, rue des œillets, cours de la scierie, rue de Montbéliard.
- ▶ **13 et 14 février** : Rue du Jura, rue des Ardennes, rue des Cévennes, rue des Pyrénées, rue du Hohneck, rue du Mont Blanc, rue de la digue, rue du Rhin (de la rue des Jonquilles à la rue de l'III), rue de l'III (de la rue du Rhin à la rue du château), rue de la Thur, rue des Alpes, rue du Tanet, rue du Gaschney.
- ▶ **27 et 28 février** : Cours des dimes, rue du castel, rue Gratien, cours Valentinien, rue Gallien, allée des prétoriens, passage des centurions, rue des Sévères, rue des Césars, rue des Flaviens, allée Tibère, allée Trajan, rue des Antonins, cours des Celtes, cours Constantin, allée des consuls, rue Argentovaria / Rue de Strasbourg, rue de Sélestat, rue d'Obernai, rue de Ribeauvillé, rue de Vienne, allée Martigny, rue de Belfort, rue de Mulhouse, rue de Berne, rue de Bâle, rue de Lugano, rue de Zurich, rue de Neuchâtel.
- ▶ **12 et 13 mars** : Rue A. Kastler, rue de Lorraine, rue du Limousin, rue d'Aquitaine, rue de Bretagne, rue du stade, avenue de Savoie, allée d'Auvergne, allée du Languedoc, allée du commandant R.Pépin, cours du Poitou, rue de Riquewihr (de la Grand'rue à la rue de Lorraine).
- ▶ **26 et 27 mars** : Rue d'Alsace, rue de Picardie, rue de Normandie, rue d'Anjou, rue de Provence, place du Lustgarten, rue de Bourgogne, cours du Roussillon, rue des sports, rue du nord, rue de Riquewihr (de la rue de Lorraine à la rue d'Alsace) / Rue Schubert, rue Chopin, rue Ravel, rue Beethoven, rue Mozart, rue du Kreutzfeld, rue du parc.
- ▶ **9 et 10 avril** : Rue du Docteur Paul Betz, rue Gloxin, rue des primevères, rue du vignoble, rue du muguet, rue des fleurs, rue de la Krutenau, sentier de la Krutenau, rue d'Andolsheim, rue des Vosges, rue de Fortschwihr / Rue de l'étang, allée des bosquets, impasse des buissons, rue des vergers, rue des taillis, impasse des trèfles, rue des pâturages, rue des futaies, rue des prés, rue de l'église, petite rue de l'église, rue de Fortschwihr.
- ▶ **23 et 24 avril** : Rue des charmes, rue des cerisiers, rue des merisiers, rue des châtaigner, rue des noisetiers, rue des pommiers, rue des mélèzes, rue des alisiers, rue des sorbiers, rue des pins, rue des acacias, rue des amandiers, rue des aubépines.
- ▶ **7 mai** : Rue neuve, rue de la synagogue, rue de l'III (de la rue du château à la rue neuve), rue de la 5ème division blindée, place du 1er février, rue des écoles, rue des jardins, rue du château, rue des romains, cours du château, rue du 11 novembre 1918, rue du 8 mai 1945 / Impasse des roseaux, impasse des bleuets, rue de Colmar, rue du Rhin (de la Grand'rue à la rue des jonquilles), rue de la paix, rue des tulipes, rue des lilas, rue des roses, impasse des violettes, rue des jonquilles, rue des marguerites, rue du bruehl, rue des iris, rue des dahlias, rue des hortensias, rue des œillets, cours de la scierie, rue de Montbéliard.



Toutes les informations, le programme 2024, les dates et lieux, les formulaires d'inscription sont sur le site de Colmar Agglomération :
<https://www.agglo-colmar.fr/ateliers-zero-dechet>

- ▶ **Fabriquer soi-même ses produits ménagers,**
- ▶ **Fabriquer ses produits d'hygiène et cosmétiques naturels :**
une salle de bain sans emballages jetables ni risques pour la santé !
- ▶ **Comment réduire ses emballages,**
- ▶ **Entretien et réparer son vélo :** une petite reine bien entretenue pour des déplacements sécurisés et écologiques !
- ▶ **Fabriquer son kit de courses réutilisable :** sacs à vrac !
- ▶ **Atelier de fabrication d'objets en bois de réemploi...**

LES ATELIERS ZÉRO DÉCHET DE COLMAR AGGLOMÉRATION

Dans le cadre de son **programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés**, Colmar Agglomération, en partenariat avec les communes et différents acteurs de son territoire, propose à ses habitants un **programme d'ateliers zéro déchet** renouvelé tous les semestres. En vous présentant des **solutions concrètes** pour adopter des gestes alternatifs, ces ateliers vous aideront à consommer mieux et autrement tout en **diminuant le volume de votre poubelle**.

En complément de ces ateliers, les rendez-vous du jardinage écologique, vous invitent à découvrir comment utiliser déchets verts, épluchures de fruits et légumes et autres restes de cuisine pour pratiquer le jardinage en valorisant les ressources dont vous disposez.

À savoir :

- ▶ La participation est gratuite.
- ▶ Les séances sont ouvertes à toute la population de Colmar Agglomération.
- ▶ La plupart des activités pourront être organisées dans les différentes communes de Colmar Agglomération.
- ▶ Pour y participer, vous devez obligatoirement vous inscrire au préalable !



DES EFFORTS QUI PORTENT LEURS FRUITS

43,83 %, c'est l'évolution à la baisse du tonnage de la collecte des ordures ménagères incinérables entre 2004 et 2022, grâce à la sensibilisation des habitants et la mise en place des dispositifs cités !



COLMAR AGGLOMÉRATION : Réduire et recycler ses déchets

Le tri des déchets prend du galon !

Trier ses emballages est une démarche essentielle pour garantir leur recyclage, et ainsi, préserver l'environnement.

307 points d'apport volontaire sont répartis sur le territoire.

Au 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri ont évolué dans l'agglomération. Comme dans le reste de la France, tous les emballages plastique (y compris les pots de yaourt, sacs, sachets ou films) peuvent être déposés dans les bacs de tri. Auparavant bleus, ces bacs sont devenus jaunes dans le cadre d'une harmonisation nationale.

Pour accompagner cette transition, un kit a été distribué dans les boîtes aux lettres des habitants au printemps 2023 : il était constitué d'un nouveau cabas de pré-collecte et de différents outils de facilitation du tri.

La collecte des biodéchets

Les biodéchets sont tous les restes alimentaires, cuits ou crus, de la préparation et des restes de repas. En matière de collecte de biodéchets, Colmar Agglomération fait figure de pionnière. La loi anti-gaspillage, votée en 2020, prévoit l'obligation du tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024 dans toute la France. Mais à Colmar Agglomération, cela fait déjà plusieurs années qu'ils sont triés, collectés et valorisés !

- ▶ En 2009, expérimentation de collecte de biodéchets dans certaines cantines scolaires à Colmar
- ▶ **En 2011, expérimentation à Horbourg-Wihr** et dans le quartier de la Soie à Colmar
- ▶ En 2013, début de la mise en place officielle de la collecte dans l'agglomération
- ▶ En 2018, l'ensemble des communes de l'agglomération collectent les biodéchets

Que deviennent vos biodéchets

Les biodéchets, collectés en porte-à-porte, sont transportés dans un site de méthanisation à Ribeauvillé. Placés dans des digesteurs, ils fabriquent du **biogaz**, qui alimente deux moteurs de cogénération permettant de produire 2 énergies (chaleur et électricité) à partir d'un seul combustible.

OPÉRATION « DES POULES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS »

Les poules, nos alliées zéro déchet !

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, Colmar Agglomération propose gratuitement deux poules pondeuses à chaque foyer de son territoire possédant un poulailler et un espace extérieur pour les accueillir.

Cette opération complète la collecte des biodéchets à domicile. En effet, deux poules consomment au moins 300 g de biodéchets/jour, soit sur une année la centaine de kg de biodéchets produits par un ménage de deux personnes !

Des poules rousses sont proposées à l'adoption.

Les bénéficiaires devront garantir le bien-être des animaux et se conformer aux règles d'hygiène et de bon voisinage. L'étude du **dossier de candidature** pourra éventuellement être complétée d'une visite sur place de façon à vérifier la conformité avec le **règlement**.

Une seule demande par foyer sera acceptée. La demande est renouvelable tous les deux ans au maximum.

Où retirer le dossier de candidature ?

- ▶ En mairie auprès de l'accueil ou sur le site internet de la commune de Horbourg-Wihr : www.horbourg-wihr.fr
- ▶ Au service gestion des déchets - 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar
- ▶ Sur le site internet de Colmar agglomération : www.agglo-colmar.fr/poule-au-jardin

Où déposer le dossier de candidature ?

- ▶ En mairie ou au service gestion des déchets de Colmar agglomération, 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar (**format recto-verso**)
- ▶ Par mail à l'adresse poules.dechets@agglo-colmar.fr (**format PDF en un seul fichier**)

Date limite de dépôt des dossiers : 15 mars 2024

Périodes de distribution des poules rousses : fin mai, début juin 2024



VIE QUOTIDIENNE



SMV - Service Militaire Volontaire : « Armer pour l'emploi »

« Le SMV a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle de jeunes de 18 à 25 ans exclus du marché de l'emploi » Il a pour but de faciliter l'insertion dans la vie active de jeunes les plus éloignés de l'emploi afin de devenir des citoyens actifs et responsables.

Une formation structurante : Encadré par 120 militaires pendant les 8 à 12 mois de leur formation conduite en partenariat avec de grandes entreprises publiques ou privées, les jeunes volontaires portent l'uniforme et s'approprient les règles et rudiments de la discipline militaire.

Insertion professionnelle - Formation rémunérée
Cadre militaire - Accompagnement
Permis de conduire gratuit - Retour à l'emploi

Deux Types de volontaires

Volontaire **STAGIAIRE**

Volontaire **EXPERT**

Jeunes âgés de 18 à 25 ans

Peu ou pas diplômé
Au chômage

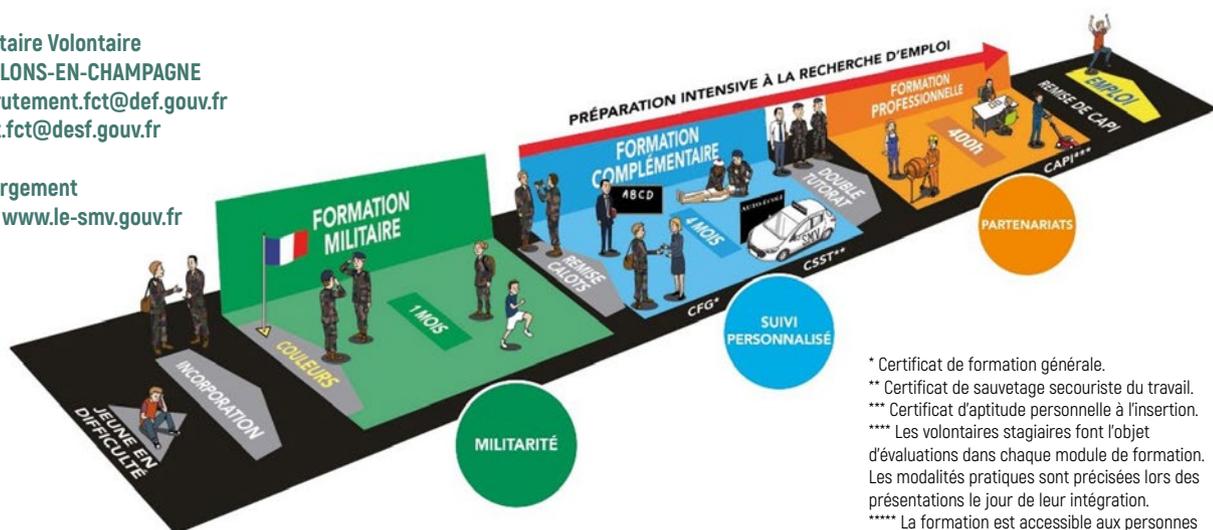
Contrat de 8,10 ou 12 mois suivant la formation
Rémunération nette de 317€/mois

Avec diplôme
Recherche d'une première expérience professionnelle
Contrat de 12 mois renouvelable
Rémunération nette de 750€/mois

Engageons-nous ensemble : le SMV tire sa légitimité de la plus-value qu'il apporte en matière d'éducation citoyenne et comportementale avec un accompagnement de proximité de tous les instants dans une dynamique positive vers la réussite de chaque volontaire !

Contacts :

1^{er} Régiment du Service Militaire Volontaire
MONTIGNY-LES-METZ / CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Mails : 1rsmv-montigny.recrutement.fct@def.gouv.fr
1rsmv-chalons.recrutement.fct@desf.gouv.fr
Tél : 03 87 15 45 49
Plus d'informations téléchargement
du dossier de candidature : www.le-smv.gouv.fr



* Certificat de formation générale.
** Certificat de sauvetage secouriste du travail.
*** Certificat d'aptitude personnelle à l'insertion.
**** Les volontaires stagiaires font l'objet d'évaluations dans chaque module de formation. Les modalités pratiques sont précisées lors des présentations le jour de leur intégration.
***** La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve d'aptitude médical militaire.



INSEE / RECENSEMENT 2024 : On compte sur vous !

Du 18 janvier au 17 février 2024 se déroulera le recensement de la population de Horbourg-Wihr, chaque habitant de la commune sera concerné.

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. L'Insee fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc.

La commune est chargée d'organiser ce recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'INSEE. Pour la campagne de 2024, la commune de Horbourg-Wihr recherche des agents recenseurs.



Des chiffres pour construire demain !

Le recensement de la population est un acte **civique, obligatoire** qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Au niveau local, le recensement de la population sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, infrastructures, etc.), déterminer les moyens de transports à développer... Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

Comment ça marche ?

Vous serez prévenu par la mairie : par courrier ou par la visite d'un agent recenseur.

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : Répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider ! Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer en mairie ou à la direction régionale de l'Insee.



L'agent recenseur est recruté par la mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.

Réservez-lui le meilleur accueil !

Le recensement de la population encadré par la loi :

Seul l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), peut effectuer le recensement général de la population. L'Insee l'organise et le contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain.

Vos données sont protégées : Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). **L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.** Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

Pour répondre au questionnaire et obtenir toutes les informations rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Recrutement d'un papy ou mamie trafic sur la commune de Horbourg-Wihr



La commune de Horbourg-Wihr est à la recherche d'une personne retraitée volontaire pour renforcer le dispositif « Papy et mamies trafic ».

Equipés de leurs gilets jaunes, les papys et mamies trafic ont pour mission de sensibiliser les enfants, leurs familles et les automobilistes aux règles de sécurité et de les aider à traverser les routes en toute quiétude aux abords des écoles.

Le recrutement est ouvert aux personnes retraitées âgés de 70 ans maximum, qui remplissent les conditions d'aptitude et qui sont disponibles les jours scolaires aux horaires d'entrée et de sortie de classe.

Le candidat ne doit pas avoir fait l'objet de condamnations inscrites au bulletin n°2 du casier judiciaire et incompatibles avec la fonction visée.

Le candidat retenu suivra une formation dispensée par la police municipale sur la prévention et les règles de circulation.

Si vous êtes intéressé(e) par un complément de rémunération, motivé pour rencontrer les habitants de la commune et disponible aux horaires d'entrée et sortie des écoles, nous vous invitons à proposer votre candidature par un courrier à l'attention de Monsieur le Maire - Mairie - 44 Grand' Rue 68180 HORBOURG-WIHR, ou par courriel à : rh@horbourg-wihr.fr

Devenir vacataire cet été au sein de la commune

Comme chaque année, la commune de Horbourg-Wihr recrute des contractuels pour combler des besoins saisonniers durant la période estivale.

Pour cet été, la campagne de recrutement est d'ores et déjà lancée.

C'est donc le moment d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation.

Vous êtes majeur, étudiant, à la recherche d'une expérience professionnelle, d'un financement pour vos études, demandeur d'emploi ...

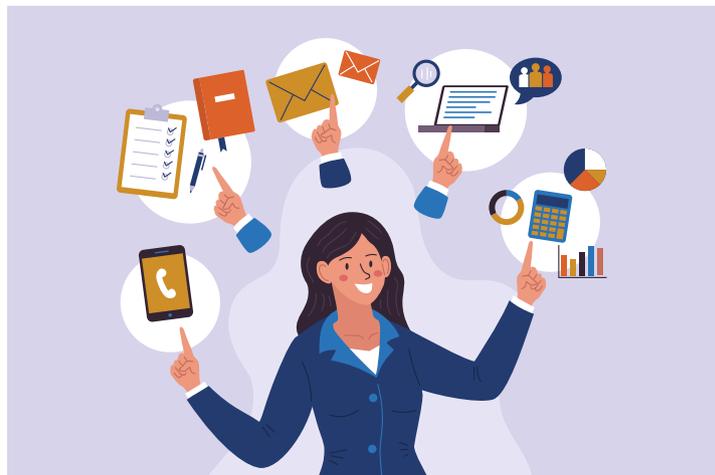
Les missions qui peuvent vous être confiées :

- ▶ L'entretien de la voirie, des espaces verts, arrosage
- ▶ L'entretien, le nettoyage et remise en état des bâtiments communaux, locaux et équipements scolaires.

L'agent saisonnier est rémunéré au SMIC et peut bénéficier de tickets restaurant.

Le contrat de travail varie de 15 jours à un mois et peut couvrir toute la saison estivale selon la disponibilité de l'agent et des besoins de la commune.

Si vous êtes intéressé(e), nous vous invitons à proposer votre candidature en précisant la période souhaitée par un courrier à l'attention de Monsieur le Maire - Mairie - 44 Grand' Rue 68180 HORBOURG-WIHR, ou par courriel à : rh@horbourg-wihr.fr



Responsable des affaires générales - CDD de 6 mois courant février 2024 en remplacement d'un congé de maternité

Vos principales missions :

Sous l'autorité du Directeur général des services :

- ▶ Assurer le suivi de la mise en place d'une délégation de service public ou d'un marché public pour l'exploitation d'un service périscolaire
- ▶ Instruire et suivre les dossiers de subventions
- ▶ Assurer le suivi des affaires immobilières et foncières
- ▶ Gérer les dossiers d'assurance
- ▶ Gérer des affaires juridiques, des dossiers contentieux et précontentieux
- ▶ Assister le Directeur général des services des affaires communales

Profil :

- ▶ Connaître l'environnement institutionnel et les processus décisionnels des collectivités locales.
- ▶ Connaître les missions des administrations et partenaires publics en lien avec son domaine d'activité
- ▶ Bonne connaissance du code général des collectivités territoriales
- ▶ Bonne connaissance du droit administratif
- ▶ Maîtrise de la réglementation liée aux marchés publics
- ▶ Expérience sur un poste similaire appréciée
- ▶ Organisation, capacité d'adaptation, rigueur.

Poste à temps complet

Avantages : RTT - Régime indemnitaire - Tickets restaurants

Retrouver l'annonce complète sur le site emploi-territorial.fr

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser : à Monsieur le Maire, Mairie - 44 Grand' Rue 68180 Horbourg-Wihr ou par courriel à rh@horbourg-wihr.fr

MAGIC MANDALA

Je participe depuis peu au marché de la commune le samedi matin, à un rythme d'une à 2 fois par mois pour l'instant. Ma société s'appelle MAGIC MANDALAS et je travaille en partenariat avec Mandalas France (société colmarienne importateur de pierres naturelles). Outre la collection Mandalas, je crée des bijoux et accessoires personnalisés en pierres naturelles.

Je mets un point d'honneur à allier esthétique et qualité et à personnaliser au maximum le choix des pierres pour en faire un véritable bijou bien être. C'est en associant différentes approches que le choix est le mieux réussi : l'attraction personnelle de la personne vers une pierre, son signe astrologique et bien sûr les vertus recherchées. La satisfaction client est pour moi la priorité absolue.

Nous disposons d'un vaste choix de produits allant de la pierre roulée jusqu'aux grandes géodes de pierres. Nous disposons de près de 90 variétés de perles différentes.

Véronique TIQUET



HARMONIE & ATMOSPHERE - Décoration d'intérieur

Nadia STENTZ, Décoratrice et Agenceur d'intérieur, vous accompagne de façon personnalisée dans tous vos projets d'aménagement, de décoration et de rénovation, avec au cœur de chaque projet, votre personnalité et votre mode de vie.

9 rue du Parc, 68180 HORBOURG-WIHR - 06 62 48 30 04

na dia@harmonie-atmosphere.fr

site internet : www.harmonie-atmosphere.fr

Insta : [harmonie.atmosphere.deco.68](https://www.instagram.com/harmonie.atmosphere.deco.68)

Facebook : Harmonie & Atmosphère - Décoration d'intérieur

Harmonie & atmosphère
Décoration d'intérieur

RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

La réflexologie a un effet relaxant immédiat, elle est bénéfique pour la santé.

En relâchant le stress, elle crée une sensation de calme et de bien-être indispensable à l'équilibre naturel du corps.

L'exercice d'une pression répétée sur les points réflexes permet d'agir sur l'énergie corporelle en rétablissant le bien-être physiologique et l'équilibre émotionnel. Cette technique agit sur les terminaisons nerveuses afin de recréer une certaine harmonie entre les organes vitaux.

Les avantages du massage des pieds sont aussi bien mentaux que physiques.

Tarif 2024 : 65€

Isabelle JAEGLÉ - 72 rue de l'III - 68180 Horbourg-Wihr - 06 18 02 46 66



CLAIRE SOPHROLOGIE ET BIEN ÊTRE

Bonjour, je m'appelle Claire. J'ai toujours travaillé dans le service à la personne. Trop souvent pressée par le temps, j'ai besoin maintenant de laisser plus de place au partage.

Je me suis orientée vers une formation de sophrologie effectuée à l'institut de formation à la sophrologie. Toujours désireuse de me diriger vers le bien être, j'ai également effectué une formation de massage Californien avec le centre de formation Temana. Voici les services que je suis fière aujourd'hui vous proposer !

Claire LEMERCIER - 2, rue de Bâle - 68180 HORBOURG-WIHR - 07 89 33 97 29

clairelemercier@outlook.fr - Site internet www.claresophrologieetbienetre.com



COMMERCES



BOHN Marie-Line, ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE EN LIBÉRAL

J'ai démarré mon activité d'éducatrice spécialisée en libéral au mois de septembre 2023 à Colmar et ses environs.

Mes accompagnements peuvent se faire auprès :

- ▶ De collégiens avec Trouble du Spectre Autistique avec ou sans déficience intellectuelle à partir de la 3ème pour les aider à définir leur orientation scolaire et développer leur autonomie.
- ▶ De lycéens avec Trouble du Spectre Autistique avec ou sans déficience intellectuelle pour les aider à définir une formation complémentaire, rechercher un emploi et développer leur autonomie.
- ▶ Les adultes avec Trouble du Spectre Autistique avec ou sans déficience intellectuelle pour les aider à rechercher un emploi et développer leur autonomie.



Marie-Line Bohn
ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE LIBÉRALE



Tél : 07 57 17 26 60 - email : marieline.bohn.educatrice@gmail.com

À votre domicile, à mon cabinet ou en entreprise. Sur rendez-vous du lundi au vendredi.

L'ATELIER D'IRIS ET VICENT

« Pâtisserie fine & créative »

C'est l'histoire d'Iris & Vincent. Elle est gourmet et lui, plutôt gourmand... Tous les deux affectionnent particulièrement la pâtisserie ! Et ont décidé de faire de leur passion, un métier en étant unis.

C'est auprès du chef et meilleur ouvrier de France, Philippe RIGOLLOT, Champion du monde de la pâtisserie, qu'Iris a appris les fondamentaux.

Comptable de métier, Vincent peut parler de pâtisserie sans interruption, évoquer les spécificités de tel ou tel gâteau et les secrets de leur conception.

128A Grand' Rue - 68180 HORBOURG-WIHR - 06 74 91 65 75

Adresse mail : letelierdirisetvincent@gmail.com

Site internet : www.letelier-dirisetvincent.com

L'atelier
D'IRIS & VINCENT



37



CHANTS DE LA TERRE - Maraîcher bio

Sur Colmar depuis plus de 30 ans, nous livrons des paniers bio sur votre commune (36 Grand Rue).

114, Chemin du Lauchwerb - 68000 COLMAR

Tél. : 03 89 41 90 63 - Mail : paniers@chantsdelaterre.fr

Site : www.chantsdelaterre.fr

HORBOURG-WIHR

PANIER BIO LIVRÉS TOUS LES MERCREDIS

Composez librement votre panier depuis la boutique en ligne

RETRAIT DES PANIERS À PARTIR DE 13H30 GRAND-RUE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION 03 89 41 90 63 www.chantsdelaterre.fr

INFOS PRATIQUES



38

SERVICES D'URGENCE

Pompiers	18
S.A.M.U.	15
Gendarmerie-secours	17
Gendarmerie nationale Colmar	03 89 21 51 99
Brigade de gendarmerie de Jepsheim	03 89 71 61 01
Police municipale	03 89 20 18 97
Urgences Gaz	0 800 00 68 00

En cas d'odeur de gaz, ne fumez pas, ne provoquez pas d'étincelles, ouvrez les fenêtres, fermez si possible le robinet de gaz, n'utilisez aucun appareil électrique et téléphonez depuis l'extérieur.

Objets trouvés	03 89 20 18 97
Centre antipoison de Strasbourg	03 88 37 37 37
S.O.S. Mains	03 90 67 40 30



Votre Mairie

Mairie de Horbourg-Wihr

44 Grand'Rue
68180 Horbourg-Wihr
03 89 20 18 90

mairie@horbourg-wihr.fr
www.horbourg-wihr.fr

HORAIRES D'OUVERTURE 2023

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h - 12h	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	9h - 12h
14h - 19h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	13h - 16h

Bilan et Perspectives :
Un Regard sur la Mi-Mandat et les Défis à Venir.

La première moitié de notre mandat est déjà écoulée, marquée par un départ placé sous le signe des réglementations sanitaires et des défis d'application qui en ont découlé. Malgré ces obstacles, nous sommes fiers de partager avec vous les nombreuses réalisations accomplies dans notre belle commune de Horbourg-Wihr.

Durant cette période, plusieurs projets significatifs ont vu le jour, reflétant notre engagement envers l'amélioration de la qualité de vie pour tous : Deux liaisons cyclables ; Deux places de convivialité : rue de Riquewihr et rue du Gloxin ; Un city parc orienté vers les activités sportives, situé rue des Césars ; L'isolation thermique d'une grande partie de la salle polyvalente Alfred Kastler ; Les travaux d'accessibilité à l'école des Marronniers, qui sera mise à disposition des associations après le déménagement vers le nouveau pôle scolaire ; L'aménagement de la placette à côté de la Synagogue ; La désimperméabilisation du cours des Dîmes et de la placette de la Poste ; L'élargissement de la place du 1er février, dédiée au marché hebdomadaire et à d'autres manifestations ; Le remplacement du minibus mis à disposition des associations ; L'installation de l'arrosage et de la tonte automatique du terrain de football ; L'aménagement du croisement des '4 vents' ; Le démarrage du chantier du pôle scolaire élémentaire et périscolaire.

L'année 2023 a été marquée par le lancement des travaux du pôle scolaire élémentaire et périscolaire, ainsi que par l'aménagement du carrefour des '4 vents'. En 2024, nous continuerons à nous engager pour que cette dynamique se poursuive avec des projets tels que le pont des Américains, la désimperméabilisation et la végétalisation de la cour de l'école des Erables, la présentation du plan de circulation, et bien d'autres événements, y compris le lancement de la centrale citoyenne de production d'énergie.

Cependant, regardons aussi vers l'avenir avec quelques questions cruciales. Quelle place accorderons-nous à la culture dans les années à venir ? Il est impératif de réunir tous les acteurs autour de la commission municipale pour définir nos ambitions en renforçant notre offre culturelle et établir un programme culturel communal authentique.

Comment encourager nos concitoyens à utiliser les transports en commun de manière plus régulière ? Comment pouvons-nous sensibiliser et inciter à une utilisation responsable de l'eau potable ?

L'année à venir s'annonce riche en défis, et nous ne pourrions les surmonter qu'avec votre collaboration et votre engagement. L'équipe majoritaire vous souhaite une excellente année 2024. Prenez soin de vous, et ensemble, construisons l'avenir de notre commune.

Thierry STOEENNER, Daniel BOEGLER, Laurence KAEHLIN, Arthur URBAN, Laurence BARBIER, Alfred STURM, Carole AUBEL-TOURRETTE, Thierry BACH, Marie-Paule KARLI, Joëlle LYET, Roland FLORENTZ, Bruno FERRARETTO, Martine BOEGLER, Thierry FRUHAUF, Nathalie ROLLOT, Magali BERGER, Frédéric SIMON, Philippe SCHMIDT, Jérôme AUBERT, Gilles PATRY, Delphine RIESS, Noémie DORGLER, Michel MERIUS pour « **ENSEMBLE POUR HORBOURG-WIHR** ».

TRIBUNE VIRGINIE MATHIEU

Bonjour à toutes et à tous,

Avant toute chose, je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2024. Qu'elle voit la réalisation de vos projets les plus chers se concrétiser. À ce sujet, afin de mener à bien un projet qui impose la neutralité politique,

je vais être amenée à démissionner de mes fonctions d'élue municipale. Vous pourrez toujours compter sur mon action sous d'autres formes au profit de Horbourg-Wihr.

Fidèlement,
Virginie MATHIEU

TRIBUNE HORBOURG-WIHR DEMAIN

Chers habitants et habitantes de Horbourg-Wihr,

Les membres du groupe « Horbourg-Wihr Demain » vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour cette nouvelle année.

L'heure étant aux bilans, parlons de la démocratie participative, promesse de campagne de l'actuelle majorité. Avez-vous eu les moyens de débattre, d'exprimer votre avis et donc de peser dans les décisions importantes qui vous concernent comme cela avait été annoncé ? Ce sont des questions que l'on peut légitimement se poser à l'approche de près de 4 années de mandature.

Les rares réunions publiques qui ont été organisées à ce jour, étaient de simples réunions d'information sans possibilité de débattre réellement. De plus, le conseil citoyen a disparu et la commission environnement jeune proposée n'a pas été installée.

Par ailleurs, les grands projets sont décidés en comité restreint puis votés en Conseil Municipal sans avoir été débattus et validés au préalable en groupe de travail (encore une promesse de campagne non tenue) ni même en commission. Le lancement du projet phare de la municipalité à savoir la construction d'un nouvel établissement scolaire élémentaire et périscolaire, en est le parfait exemple. La commission scolaire consultée sur cette problématique en 2020 s'était d'ailleurs unanimement prononcée pour le maintien des écoles de proximité contrairement au projet final retenu !

Les conseillers municipaux peuvent aussi être surpris par des délibérations à l'ordre du jour du Conseil Municipal à propos de projets déjà bien avancés (City parc, aménagement de la place du 1^{er} Février).

Enfin, les informations tardent à parvenir aux conseillers municipaux. Ainsi, un sondage des habitudes de déplacements, notamment pour se rendre aux écoles, a été effectué en juin 2022 avec des résultats seulement transmis fin 2022 aux élus. Il en est de même du devenir du pont dit « des Américains » et de grands projets immobiliers. De plus, nous n'avons pas communication des résultats des études et audits dont le Conseil a voté le financement.

De manière plus générale, nous déplorons le manque de transparence, les réponses évasives ou ambiguës aux questions posées. Certaines discussions peuvent aussi être censurées dans les rapports des différentes commissions ou dans les procès verbaux des conseils municipaux.

On peut aussi se poser la question de la motivation des élus, vos représentants au Conseil Municipal. En effet, leur présence aux réunions du Conseil et des commissions se réduit et plusieurs conseillers ont démissionné en cours de mandat.

Terminons par une note positive : le groupe « Horbourg-Wihr Demain » reste engagé et vigilant.

Christian DIETSCH, Pascale KLEIN, Christiane ZANZI, Philippe KLINGER et Serge HAMM pour « **HORBOURG-WIHR DEMAIN** »

Facebook : **Horbourg-Wihr Demain, le groupe.**

LE Fil

AGENDA



► **Dimanche 7 janvier 2024 à 16h**

Le groupe vocal « La Croche Choeur » de Horbourg-Wihr donnera un concert de l'Épiphanie à l'église Notre Dame de l'Assomption de Horbourg-Wihr

► **Vendredi 12 janvier 2024 à 20h15**

Conférence ARCHIHV « de quelques crimes en Alsace au XIX^e siècle et cas particuliers à Horbourg » par Jean-Marc LALEVEE, administrateur de la société d'histoire du Val et de la ville de Munster, salle Wihr, rue de Fortschwihr.



► **Samedi 13 janvier 2024 à partir de 18h**

Crémation des sapins organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers, au CPI, 102 Grand'rue

FORMATION « Les gestes qui sauvent ! » - Formation de 18h à 19h sur inscription.

► **Jeu 18 janvier 2024 à partir de 19h**

Réunion publique - Présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) dans le cadre de la révision du PLUS (Plan Local d'urbanisme) - Salle WIHR (rue de Fortschwihr).

► **Dimanche 4 février 2024**

Fête des missions organisée par la paroisse protestante, salle Wihr, rue de Fortschwihr.

Vente de pâtisseries et de gâteaux « faits maison » au profit des Missions :

- de 11h à 12h Salle Saint Michel 10 petite rue de l'église à Horbourg-Wihr
- de 13h30 à 14h30 Salle Wihr 7 rue de Fortschwihr à Horbourg-Wihr.

► **Vendredi 09 février 2024 à 19h**

Assemblée générale à 19h et Conférence ARCHIHV « Isis, déesse de la mer, des rives du Nil au pourtour de la méditerranée » par Catherine Heinrich, diplômée d'histoire et d'égyptologie, salle Wihr, rue de Fortschwihr.



► **Vendredi 1^{er} mars 2024 de 15h30 à 19h30**

Don du sang, collecte organisée par l'amicale des donateurs de sang, salle Horbourg, rue des Sports.

► **Vendredi 08 mars 2024 à 20h15**

Conférence ARCHIHV « Charles Bonnet acteur clé de l'archéologie moderne à Horbourg-Wihr » par Matthieu Fuchs, vice-président d'ARCHIHV, salle Wihr, rue de Fortschwihr.

► **Vendredi 12 avril 2024 à 20h15**

Conférence ARCHIHV « De l'Alsace à l'Alsace, une relation forcée entre une division de montagne et une région annexée » par Benjamin Kohler, président de l'association Alsacemilitaria, salle Wihr, rue de Fortschwihr.

► **Samedi 25 et Dimanche 26 mai 2024**

L'expo 2024 RENCONTRE DES ARTS.

Salle Kastler.



➕ **d'infos consultez : www.horbourg-wihr.fr**